

2022



RAPPORT ANNUEL

DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Les entreprises du paysage

Des professionnels pour créer et entretenir les espaces paysagers, les parcs et les jardins.

L'Unep est la seule association professionnelle représentative des 31 350 entreprises du paysage, reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur.

Son organisation en délégations régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage a obtenu le niveau « confirmé » de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.






Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.





Sommaire

Édito	— 6
L'Unep, seul porte-parole des entreprises du paysage	— 8
Chiffres clés 2020 et baromètre 2022	— 10

	Tous unis pour l'attractivité du paysage	— 12
	Le dialogue social, l'ADN de notre organisation	— 26
	La montée en compétences : un enjeu de motivation et de performance pour les adhérents	— 34
	Des savoir-faire uniques à valoriser pour conquérir de nouveaux marchés	— 54
	L'Unep, seule organisation professionnelle représentative des entreprises du paysage	— 76

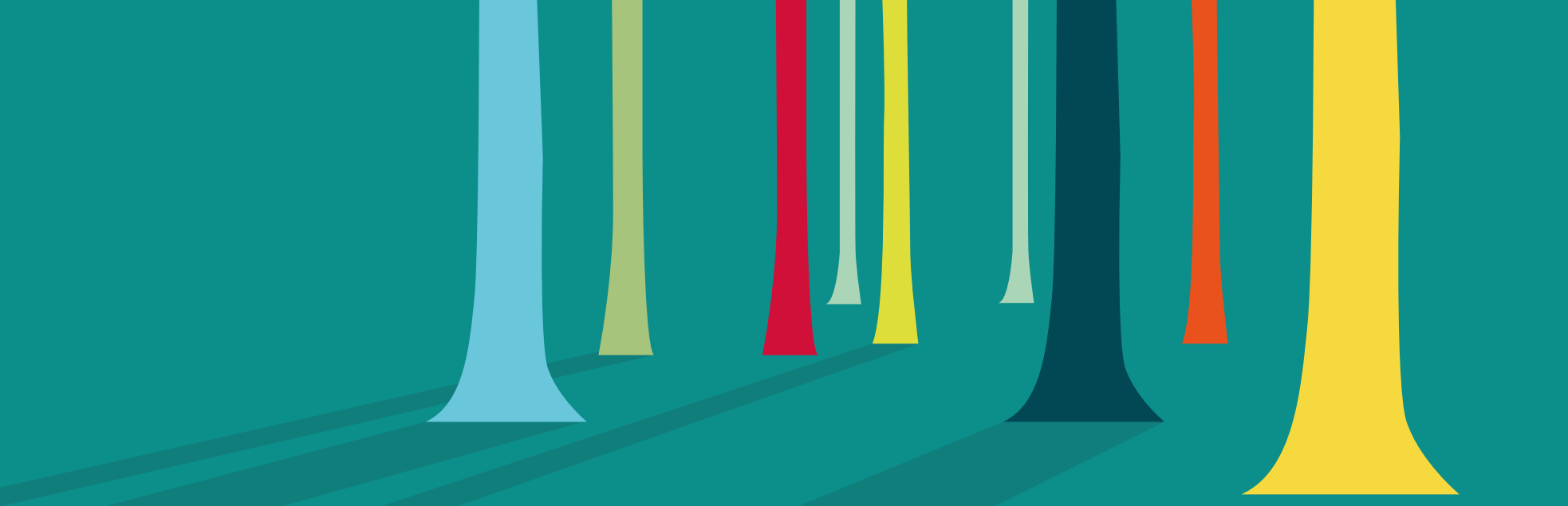
Édito



2022, ANNÉE VÉGÉTALE



Les entreprises du paysage poursuivent leur croissance, preuve s'il en est de l'engouement des Français pour les jardins et les bienfaits des espaces verts. La question du végétal est plus que jamais au cœur des préoccupations environnementales ; à ce titre, les métiers du vivant sont les sentinelles pour alerter sur les effets du dérèglement climatique. Cette position en première ligne, l'Unep en a fait sa force, en choisissant de promouvoir les métiers du paysage, avec leurs compétences et leur savoir-faire, riches et indispensables. En ce sens, nous avons multiplié cette année les actions pour rencontrer les plus jeunes et les personnes cherchant un métier porteur de sens, pour aider à créer de nouvelles vocations.



Par le déploiement d'une approche pédagogique et sincère, en phase avec les réalités rurales et urbaines, l'Unep axe en priorité les villes, que les épisodes de canicule fragilisent et que le végétal peut atténuer, grâce notamment aux îlots de fraîcheur. À ces fins, je ne peux que me réjouir de l'annonce du Gouvernement qui engage un programme de renaturation des villes et centres-villes de 500 millions d'euros. Il s'agit dès lors de réfléchir la ville par et pour le vivant. Un cadre de financement et d'accompagnement fondé sur la simplicité et la prévisibilité doit être élaboré, afin que tous les territoires puissent se former, investir et assurer un entretien sur le long terme de la nature en ville.

Les particuliers et toutes les zones privées (copropriétés) ont aussi besoin d'être accompagnés dans la transition écologique, comme avec le Zéro phyto qui est arrivé dans leur jardin depuis le 1^{er} juillet 2022.

Les perspectives sont positives, malgré un contexte compliqué. Le paysage, le végétal, les espaces verts ne sont ni superflus, ni accessoires, ni vains. Ils sont au contraire riches de solutions, de projets, de moyens d'expression au service de tous, du bien-être et de l'environnement. Notre dynamique économique et notre capacité à mener des transitions de fond le prouvent une nouvelle fois. En 2022, l'Unep reste la seule organisation professionnelle représentative des entreprises du paysage en France. Cette représentativité avérée renforce notre rayonnement et notre capacité d'influence pour œuvrer à une nouvelle ère de la nature en ville. Ce sont là des actions qui je l'espère, vous aurez plaisir à retrouver dans les pages de ce rapport annuel.

Laurent Bizot,
Président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

L'Unep, seul porte-parole des entreprises du paysage

Représentative des 31 350 entreprises du paysage, celles qui créent, aménagent ou entretiennent tous les espaces verts, l'Unep porte la voix des entreprises, sert les intérêts de la profession, valorise les métiers et les hommes, promeut les bienfaits des parcs, jardins et espaces paysagers comme réponse aux enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique.

L'Unep compte désormais 3 987 adhérents, en augmentation constante ces dernières années. Cette évolution fait suite à la création de nouveaux services et témoigne également de la confiance renouvelée des adhérents.

UNE ORGANISATION ACTIVE

Les 400 bénévoles élus par les adhérents de l'Unep font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional. Ils sont aidés en cela par les collaborateurs répartis entre la délégation nationale et les 13 délégations régionales.

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

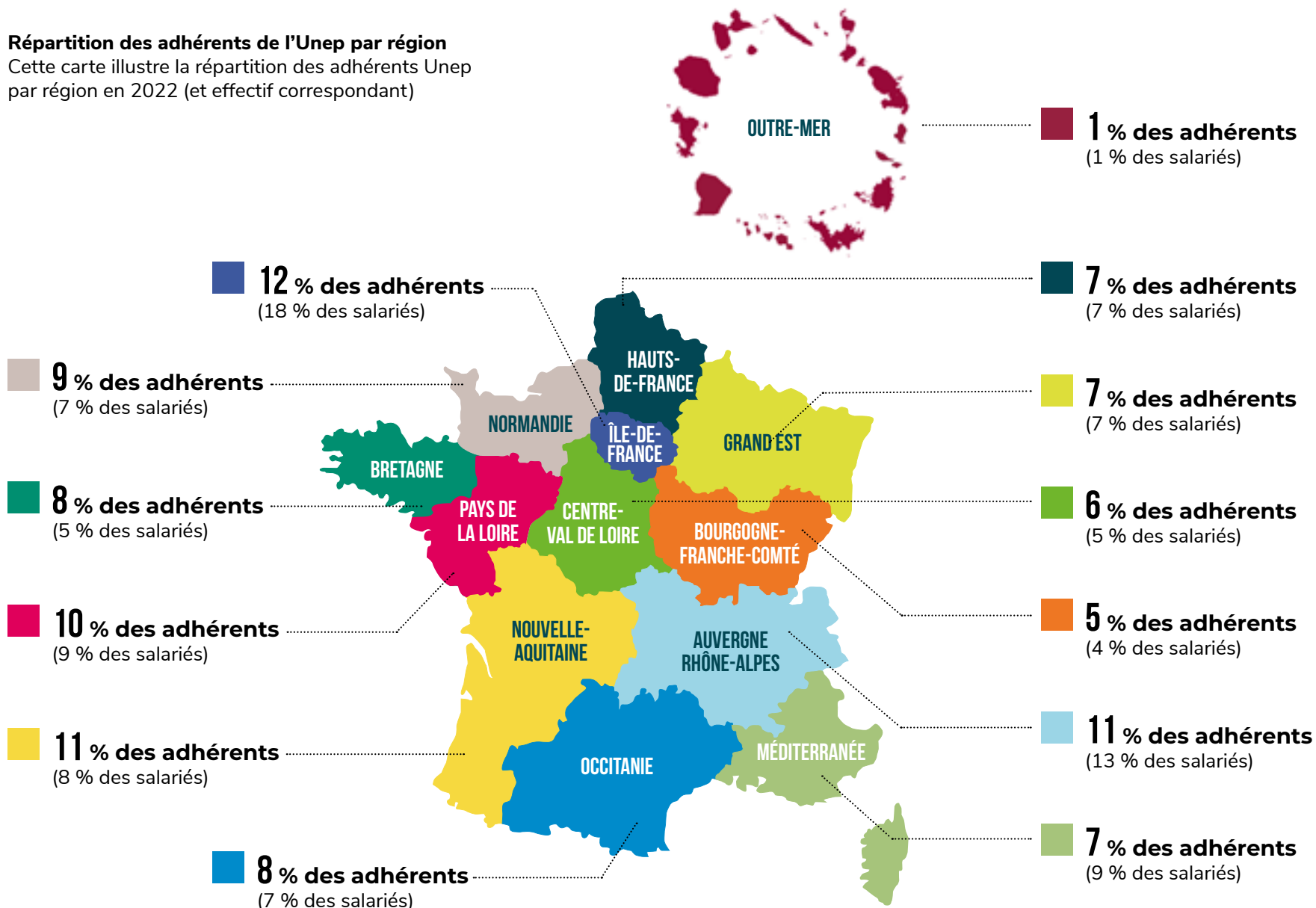
Le secteur est très largement constitué de petites entreprises.
94 % des entreprises du secteur comptent moins de 10 salariés.
Les entreprises adhérentes à l'Unep reflètent cette situation.
72 % des adhérents Unep comptent moins de 10 salariés.

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

Les milliers d'entreprises adhérentes à l'Unep sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Répartition des adhérents de l'Unep par région

Cette carte illustre la répartition des adhérents Unep par région en 2022 (et effectif correspondant)



Le paysage en 2022 : une branche qui conforte sa croissance

L'Unep a publié un baromètre de l'emploi à l'automne 2022 : l'occasion de valoriser des chiffres record de création d'emplois afin de mettre un coup de projecteur sur notre branche.



ENTREPRISES

31 350 ENTREPRISES

Une augmentation significative,
avec 1 300 entreprises en plus en un an (+ 4%)



POIDS ÉCONOMIQUE

PRÈS DE **7** MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



PERSONNES AU TRAVAIL

122 800 ACTIFS

dont 95 350 salariés fin 2021,
soit 12 250 de plus que fin 2020 (+ 14,5%)



CRÉATION D'EMPLOI

34 EMPLOIS PAR JOUR

créés en moyenne par nos entreprises,
contre 20 en 2020

Malgré l'inflation et les difficultés d'approvisionnement, la branche du paysage poursuit sa croissance depuis 2019 : plus d'actifs, surtout des salariés, et un chiffre d'affaires en hausse.

Après une progression de 8 % au dernier semestre 2021, la hausse s'établit à + 7 % sur le premier semestre 2022. Cette performance, portée par un premier trimestre très énergique (10 % contre 6 % au deuxième trimestre), illustre une nouvelle fois une dynamique économique au long cours, avec des effets visibles sur l'emploi : les entreprises du paysage créent des emplois depuis sept semestres consécutifs.

Conséquences d'un début d'année marqué par un conflit géopolitique majeur et une situation sanitaire toujours instable, les prix et la disponibilité des matières premières et des matériaux sont sous tension.

Malgré ce contexte, l'activité des entreprises du paysage en ce début d'année est toujours bien orientée. Le marché des professionnels privés (+ 10 % sur un an) mène cette dynamique, suivi par celui des particuliers (+ 8 %). La croissance demeure plus modérée pour les marchés publics (+ 3,5 %).

En termes de type d'intervention, comme en 2021, la création de jardins et d'espaces verts (+ 7,5 %) connaît une croissance légèrement plus forte que l'entretien (+ 6,5 %). Cette tendance se constate depuis 2019, traduisant le besoin de créer plus de nouveaux espaces végétalisés.

« Notre secteur se porte bien : gageons que l'inflation ne viendra pas entacher cette dynamique positive. Car la technicité et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des aménagements paysagers de qualité augmentent sans cesse et cette valeur ajoutée doit également être davantage valorisée dans nos coûts de production » commente Raphaël Hérody, président de la commission économique de l'Unep.

TOUS UNIS POUR L'ATTRACTIVITÉ DU PAYSAGE

Donner envie à des jeunes en orientation professionnelle ou à des personnes en reconversion de rejoindre les métiers du paysage, c'est le but recherché du dispositif de communication de l'Unep.

1

Communiquer pour éveiller des vocations

+

Faciliter les recrutements

+

Des campagnes en phase avec les objectifs de communication de l'Unep

L'Unep tient à promouvoir l'attractivité de la filière Paysage auprès des étudiants et des personnes en reconversion et à amplifier sa notoriété, en insistant sur le lien fort qui existe entre créativité et métiers du paysage.

COMMUNICATION DIGITALE

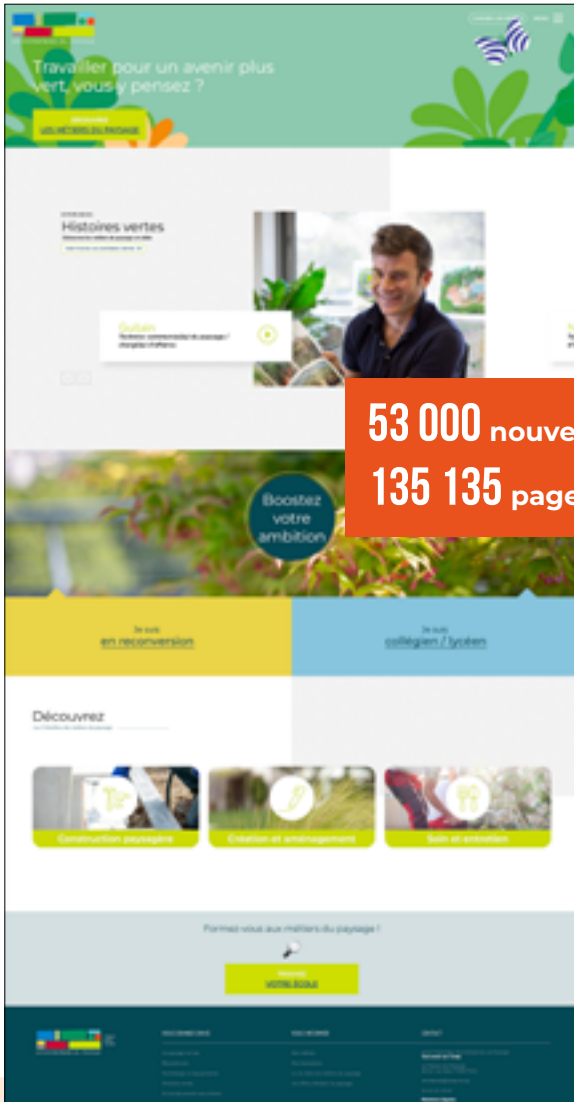
Une présence digitale amplifiée

Les réseaux sociaux



COMMUNIQUER POUR ÉVEILLER DES VOCATIONS

LesMetiersDuPaysage.fr



53 000 nouveaux utilisateurs
135 135 pages vues

LesEntreprisesDuPaysage.fr



130 000 nouveaux utilisateurs
1 million pages vues

1 Tous unis pour l'attractivité du paysage

Campagnes #LePaysageRecrute & Reconversion réussie

La campagne **#LePaysageRecrute** a eu un large déploiement : une campagne publicitaire sur le web, des animations sur les réseaux sociaux de l'Unep et l'implication des adhérents pour relayer la campagne sur leurs réseaux sociaux.

La campagne **Reconversion réussie** a donné lieu à des interviews de personnes reconverties et deux films publicitaires, décalés, montrant le bonheur de travailler dans le paysage. Une page dédiée à ce public en reconversion a été créée sur le site des métiers du paysage, assortie d'une campagne webmarketing.

La stratégie qui découle de ces campagnes est de répondre aux deux objectifs principaux de communication fixés par l'Unep en 2022 :

- Faire découvrir les métiers du paysage (objectif Notoriété) au plus grand nombre (cible grand public).
- Inciter les adolescents (cible jeunes de 13 à 17 ans) et leurs prescripteurs à envisager la filière paysage pour leur orientation professionnelle (objectif Attractivité).



#LePaysageRecrute



Reconversion réussie

CAMPAGNE DE COMMUNICATION CIBLÉE VERS LES JEUNES

Première campagne d'affichage JCDecaux pour Les Nouveaux Visages du Paysage

La campagne LNVP avait été jusqu'à présent uniquement diffusée dans la presse et sur le web, d'où l'idée de l'utiliser en affichage, pour communiquer auprès du grand public sur les métiers du paysage. Les visuels ont été adaptés avec un nouveau slogan, plus concret.

Avec cette campagne d'affichage, qui est venue en renfort de la campagne webmarketing (#LePaysageRecrute), l'Unep a couvert l'ensemble de la métropole et La Réunion, pour faire savoir au plus grand nombre que des métiers formidables sont envisageables dans le secteur du paysage.

Les chiffres de diffusion de la campagne d'affichage

Du lundi 9 au mardi 17 mai 2022 :

- 221 points de diffusion pour 1 572 535 spots
- 4 annonces animées de 10 secondes pour inciter l'audience à choisir la voie professionnelle du paysage



Aller au contact des jeunes dans les établissements et lors de concours

Les jeunes constituent une cible à prioriser. Il est primordial d'aller à leur rencontre afin de commencer dès le collège à planter la graine des métiers du paysage.

PRÉSENTER LES MÉTIERS DU PAYSAGE AUX JEUNES

Les plus jeunes sont une cible à privilégier afin de leur montrer nos métiers et faire germer en eux l'idée de rejoindre les entreprises du paysage. En parallèle d'actions directes menées par l'Unep, le choix a été fait de s'appuyer sur les enseignants en collège et lycée pour informer les élèves. Les jeunes qui suivent déjà un cursus agricole sont également ciblés dès le début de leurs études, afin de mieux les orienter vers nos entreprises.



En octobre 2022, l'Unep a lancé sa deuxième communication sur le Kit de découverte des métiers auprès de 25 000 enseignants. Ce parcours de découverte des métiers du paysage a pour objectif de permettre aux collégiens et lycéens de se rendre compte de la diversité des métiers du paysage et déjouer les stéréotypes qu'ils/elles pourraient avoir sur ce secteur. Ce travail s'inscrit dans le cadre du dispositif "parcours Avenir", déployé de la 6^e à la terminale et ouvre de nouveaux horizons en matière d'orientation.

Le Kit de découverte des métiers s'appuie sur les outils développés depuis 2019 :

- 16 fiches métiers,
- 18 interviews métiers,
- Un quiz pour savoir pour quel métier on est fait.

Le tout ramenant vers le site www.lesmetiersdupaysage.fr

1 Tous unis pour l'attractivité du paysage



LA COMPÉTITION DES MÉTIERS WORLDSKILLS

L'Unep soutient l'organisation de la Compétition WorldSkills depuis de nombreuses années. Formidable vitrine de la valorisation des métiers, cet événement met en lumière notre attachement au développement de l'apprentissage.

En janvier 2022, lors des Finales Nationales de Lyon, Kerrian Blaise et Louis Lecler ont été sacrés champions de France. Ils ont ensuite suivi une préparation longue et rigoureuse avec des professionnels de l'Unep et des formateurs, dont les experts métiers Thierry Kerguelin et Hervé Fonteneau.

Entraînés durant plusieurs mois au centre d'excellence d'Angers-Le Fresne ainsi qu'à l'École de Roville-aux-Chênes (Lorraine) d'où ils sont issus, les deux jardiniers-paysagistes ont représenté notre pays lors de la Compétition mondiale des métiers WorldSkills qui s'est déroulée en octobre dernier à Tallinn (Estonie). Ils sont arrivés à la onzième position. Ce résultat n'est pas à la hauteur de leurs espérances mais les WorldSkills ont été une opportunité incroyable pour eux et pour la mise en valeur de la branche du paysage.

La compétition en chiffres :

- 98 jours de préparation technique, physique et mentale
- 42 m² de jardin à aménager en 4 jours
- 200 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux
- 20 000 réactions sur les réseaux sociaux





Le Jardin Mobile, une création signée Bourgogne-Franche-Comté

« Le Jardin Mobile, c'est une exposition interactive et pédagogique qui tient sur une remorque, pour s'inviter dans les cours d'école afin de réaliser des ateliers pour les enfants, autour des thématiques de la biodiversité, de la désimperméabilisation des sols, du jardin et de ses bienfaits.

Le lancement du Jardin Mobile s'est fait à l'école Blanche-Fleur de Beaune, le 20 octobre 2022, avec trois ateliers pédagogiques pour une soixantaine d'enfants de maternelle. L'inauguration a eu lieu en présence de M. le maire de Beaune. Elle a été l'occasion de clôturer la journée avec la plantation d'un arbre dans la cour d'école, offert par les Entreprises du Paysage. L'école Bretonnière a accueilli à son tour le Jardin Mobile le 21 octobre, pour plusieurs ateliers et un total de 120 enfants de la maternelle au CM2. À l'issue des ateliers "température", "eau" et "biodiversité", les écoliers ont tamponné leur passeport du Super Héros du Végétal et sont repartis avec un pot de cresson qu'ils ont semé.

Faire connaître notre belle profession et reconnecter nos jeunes générations à la nature ont été les éléments moteurs qui m'ont poussé à initier ce projet. La concrétisation du Jardin Mobile a été possible grâce à la mobilisation d'un groupe d'élus de l'Unep BFC : Sébastien Marilly, Olivier François, Frédéric Hueber et moi-même. Le Jardin Mobile sert parfaitement ce double objectif, pensé en genèse du projet : faire connaître les métiers du paysage afin de susciter des vocations chez nos jeunes pousses et sensibiliser à la renaturation des villes. Le Jardin Mobile fera "des petits" dans d'autres régions ! »

Cédric Morel

Président de la délégation Unep
Bourgogne-Franche-Comté 2020/2023



Un soin particulier donné aux relations avec les publics cibles

Afin d'aller à la rencontre des futurs actifs et favoriser leur immersion professionnelle, l'Unep intensifie ses relations avec les grands prescripteurs.

SE RAPPROCHER DES PUBLICS EN INSERTION

La concurrence entre secteurs d'activité pour attirer de futurs collaborateurs oblige à se tourner vers de nouveaux publics, comme les réfugiés et les personnes en insertion.

Lancé depuis 2020, le dispositif "Réfugiés" est expérimenté dans un premier temps en Île-de-France : en 2022, 9 candidats ont pu suivre un contrat de professionnalisation expérimental, d'une durée de huit mois et comportant 300 heures de formation. Quatre entreprises franciliennes ont recruté des personnes réfugiées à l'issue de ce projet. Le dispositif est reconduit en Île-de-France en 2023, avec davantage d'entreprises volontaires.

Au niveau national, l'Unep a signé le 29 septembre 2022 une convention de partenariat avec la Fédération des entreprises d'insertion. Cette convention a pour objectif de créer de nouvelles synergies afin de répondre à la demande croissante en main-d'œuvre qualifiée de la branche du paysage, et de faciliter le retour à l'emploi de publics qui en sont éloignés.

LES SALONS ORIENTATION ET EMPLOI

En 2022, 27 salons de l'orientation ont été organisés, l'occasion pour les délégations régionales d'y présenter nos métiers et de répondre aux jeunes en questionnement et aux adultes en reconversion.

Parmi ces salons d'orientation, on peut citer le salon **“Les Métiers du vivant, Tout un avenir !”** à Laon dans les Hauts-de-France, la première édition du **salon régional de l'emploi** en ligne en Auvergne-Rhône-Alpes avec 30 entreprises adhérentes qui ont participé et quelque 2 000 visites ayant débouché sur 120 candidatures, le salon dédié à la reconversion **Nouvelle Vie Professionnelle** avec l'Unep Île-de-France ou encore le **Salon de l'Agriculture des Côtes-d'Armor**.

L'Unep était également présente lors du Salon de l'Agriculture en février 2022, sur l'Agora de l'ANEFA, pour animer une conférence : **“quels métiers se cachent derrière le paysage ?”** À cette occasion, Alexis Pancak, étudiant en BTS par apprentissage à l'École Du Breuil et médaillé d'or de la sélection régionale des WorldSkills 2020, s'est entretenu avec Claude Raux, un ancien entrepreneur du paysage, sur les coulisses du métier de jardinier paysagiste.



Pays'Apprentis

Pays'Apprentis est une aide financière dédiée aux apprentis des entreprises du paysage qui entrent dans l'année de validation de leur diplôme.

Pays'Apprentis, fruit du pilotage efficient des régimes santé et prévoyance de la branche du Paysage, est un dispositif d'aide à la mobilité. Depuis 11 ans, 20 000 apprentis ont bénéficié de l'aide financière à la mobilité pour leurs frais de transport, d'hébergement ou d'ordinateur portable...

L'aide est comprise entre 200 et 600 €, selon la distance entre le centre de formation et le lieu d'apprentissage. L'apprenti et l'entreprise d'accueil doivent être affiliés à la MSA. Ce dispositif original et socialement innovant est l'expression du haut degré de solidarité et d'engagement précurseur de la branche du paysage, en faveur de la formation des futurs salariés du secteur.





**FACILITER
LES RECRUTEMENTS**

LE DIALOGUE SOCIAL, L'ADN DE NOTRE ORGANISATION

Pour faire venir et fidéliser leurs collaborateurs, les entreprises doivent être plus attractives. Les retraites, les salaires, la prévoyance, l'épargne salariale sont des critères fondamentaux pour augmenter le degré d'attractivité de la branche du paysage.

2

Fidéliser les collaborateurs, priorité des avancées sociales +

Attirer de nouveaux talents +

Agir sur les retraites et les salaires

Comment renforcer l'attractivité des entreprises du paysage en termes de recrutement ? L'Unep envoie un signal fort avec des minima revalorisés et un plan épargne retraite pour les non-cadres.

UNE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES NON-CADRES

Après l'épargne salariale mise en place début 2021, un nouveau plan épargne retraite à cotisations définies en points s'adresse dorénavant aux salariés non-cadres, quel que soit leur statut (y compris les apprentis) et leur âge. Décidé par les partenaires sociaux, ce plan est effectif depuis le 1^{er} août 2022 et aucune condition d'ancienneté n'est imposée.

Le taux de cotisation est de 1 %, avec une répartition identique à celle des TAM-cadres : 62 % employeur / 38 % salarié. Pour mémoire, la cotisation retraite supplémentaire des TAM est de 2 % et celle des Cadres est de 3 %. Le PER sera alimenté par des cotisations obligatoires mensuelles, via la DSN.

DES MINIMA REVALORISÉS

En janvier 2022, une nouvelle grille des minima est entrée en application. L'Unep s'est appuyée sur une grande enquête à propos des rémunérations réelles pratiquées dans nos entreprises, et aussi sur une veille concernant les grilles de salaires des secteurs concurrents en termes d'attractivité (TP, bâtiment...). Il s'agit pour l'Unep de se démarquer, en revalorisant significativement les salaires ouvriers (à partir de O2, + 5 %) et en appliquant une revalorisation proportionnée sur les TAM (+ 3 %) et pour les cadres (+ 2 % sauf pour le niveau C à + 3 %).

D'autre part, les augmentations du SMIC, en mai puis en août 2022, ont rattrapé plusieurs niveaux de la grille. En septembre 2022, les partenaires sociaux ont donc négocié une nouvelle grille des minima conventionnels applicable en janvier 2023, avec une modification du montant du Minimum Garanti à prendre en compte.

UN NOUVEL ACCORD PRÉVOYANCE SANTÉ POUR LES TAM CADRES SIGNÉ (POUR 2023 À 2028)

La branche du paysage a recommandé la CPCEA par l'avenant n°8 du 7 septembre 2022. Par ailleurs, l'avenant 35 à la CCN a amélioré certains postes frais de santé et changé le mode de calcul de la cotisation frais de santé.

Enfin, la répartition de la cotisation des frais de santé a été modifiée pour être prise en charge à 60 % par l'employeur et 40 % par le salarié, au lieu de 50/50, afin de favoriser le pouvoir d'achat des collaborateurs.

Rendre plus flexibles les conditions de travail et créer de l'engagement

Le dialogue social pour valoriser, protéger et respecter les personnes qui travaillent pour les entreprises du paysage est au cœur des préoccupations de l'Unep.

UN NOUVEAU TYPE DE CONTRAT : LE CDI INTERMITTENT

Le 7 septembre 2022, les partenaires sociaux ont revu les conditions d'utilisation du contrat intermittent (avenants 33 et 36 à la CCN). La CCN permet désormais aux employeurs du paysage de conclure des contrats de travail intermittent comportant une alternance de périodes travaillées et de périodes non travaillées. Le contrat intermittent ne peut concerner que les emplois relevant de travaux saisonniers et les emplois d'encadrement afférents. Cela correspond aux niveaux suivants de la grille : O2 à O6 ; TAM 1 à 4 ; C, C1, C2.

Le contrat de travail intermittent doit être établi par écrit et comporter des mentions obligatoires, comme les périodes de travail, la répartition des heures de travail à l'intérieur de ces périodes, etc.

OUTIL RSE POUR UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

À la suite de la mise à jour du guide Engagé RSE avec l'AFNOR en 2021, l'Unep et le Centre des Jeunes Dirigeants se sont rapprochés afin de proposer aux entreprises du paysage un jeu de plateau participatif, basé sur la Performance Globale. Développé par le CJD, le jeu "I Nove You" a été modifié par l'Unep pour l'adapter aux entreprises du paysage. Des tests régionaux quant aux modalités de son déploiement sont prévus en 2023.



NOUVEL ACCORD FORMATION

Le texte d'un nouvel accord formation est en cours de rédaction. Il se fixe pour objectif de relever les défis suivants :

- Poursuivre résolument le développement de l'apprentissage, en développant l'attractivité de ce dispositif.
- Renforcer le rôle clé du tutorat au sens large.
- Encourager le recours des entreprises aux dispositifs de reconversion des demandeurs d'emploi.
- Accélérer l'acquisition de nouvelles compétences et faciliter les évolutions internes des salariés au sein de l'entreprise.
- Envisager l'augmentation de la rémunération des contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

Une première réunion de présentation aux partenaires sociaux s'est tenue le 30 novembre 2022.

2 Le dialogue social, l'ADN de notre organisation



ÎLE-DE-FRANCE



#TerreMaVie, le rendez-vous francilien de l'Agriculture en partenariat avec la MSA IdF et l'Unep IdF

« Le phénomène n'est pas récent, mais ces dernières années, il s'est renforcé : la région Île-de-France accueille de plus en plus de paysagistes. Dans ce contexte, le partenariat Unep IdF avec la MSA IdF a été particulièrement actif en 2022, avec nos trois administrateurs représentant l'Unep IdF présents dans le Collège Employeurs de la MSA IdF (ce Collège compte six membres au total). Dans le but de rapprocher les acteurs de la filière agricole, l'événement régional #TerreMaVie a été proposé dans tous les départements de la région. Ce premier forum francilien de l'Agriculture et des métiers du vivant était tourné vers les jeunes de 16 à 25 ans. Il leur a permis de se rencontrer et de trouver du sens dans les métiers issus de ces filières. Soutenus par de nombreux partenaires appartenant au monde agricole, #TerreMaVie traduit ainsi la volonté d'accompagner les jeunes et de les sensibiliser à tous les aspects de ces secteurs et à l'importance de produire et consommer local. »

Jean-Marie Prévosteau
Président de la délégation Unep
Île-de-France 2020/2023

Dire stop au travail illégal

L'objectif premier de cette "attestation paysage-travaux agricoles, forestiers et ruraux" est de lutter le plus largement possible contre le travail illégal.

L'ATTESTATION PROFESSIONNELLE

L'Unep soutient la création d'une attestation professionnelle du paysage avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère du Travail et la CCMSA. Le projet avance, certes doucement, mais il semble que la ténacité de l'Unep porte ses fruits. Nous sommes encore à la recherche d'un véhicule législatif pour modifier le code du travail et introduire cette "Attestation professionnelle", véritable expérimentation agricole.

L'attestation sera dès lors exigible sur tous les chantiers d'intervention des paysagistes et des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux. Elle devra être présentée aussi bien chez les particuliers qu'auprès des donneurs d'ordre publics et privés, ainsi que sur tous les chantiers réalisés par ces entreprises dont ceux de BTP.

LA MONTÉE EN COMPÉTENCES : UN ENJEU DE MOTIVATION ET DE PERFORMANCE POUR LES ADHÉRENTS

Ouvrir le champ des possibles pour développer les opportunités et améliorer la gestion des talents : l'Unep favorise l'assimilation de nouvelles connaissances et d'aptitudes pour que ses adhérents exercent au mieux leurs missions.

3

Améliorer l'adéquation formations-besoins des entreprises +

Faciliter l'accès à la connaissance +

Accompagner les chefs d'entreprise et leurs équipes +

Développer l'innovation vers une entreprise 2.0 +

Les actions école-entreprise

Comprendre les préoccupations de chacun pour mieux travailler ensemble, améliorer l'enseignement et former des futurs collaborateurs plus opérationnels : tels sont les objectifs de nos actions école-entreprise.

LES RENCONTRES ÉCOLE-ENTREPRISE RÉGIONALES

Les rencontres école-entreprise visent à réunir les professionnels du paysage et les établissements de formation. Elles permettent avant tout de tisser des liens et d'échanger sur l'actualité et les enjeux de la filière en toute convivialité.

Neuf régions parmi lesquelles Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Méditerranée, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire, ont organisé cette année une rencontre-école entreprise.

Parmi les thèmes abordés : la place des femmes dans le monde du paysage, la biodiversité, la fidélisation des collaborateurs, la valorisation des bonnes pratiques dans l'intérêt de l'apprenant, l'importance de la reconnaissance des végétaux ou encore la formation continue.



La rencontre école- entreprise : apprenants aujourd'hui, collaborateurs demain

« Le 11 octobre dernier, dans un établissement de formation CFAA des Landes, 85 participants ont été conviés à s'exprimer sur une thématique cruciale : comment, tous ensemble, donner envie aux apprentis et aux jeunes collaborateurs de rester dans la filière ? Des apprentis en CAP jusqu'au BTS Pro, des adultes en reconversion, des entrepreneurs du paysage et des personnes issues de l'enseignement ont été répartis de façon paritaire en groupes de travail, animés par deux formatrices en intelligence collective.

L'objectif de ces ateliers était de partager les représentations et les points de vue sur la vie en entreprise, les attentes des apprenants et des jeunes collaborateurs, afin d'identifier des idées et des pistes d'actions concrètes pour recruter et fidéliser les jeunes collaborateurs dans l'entreprise.

Qu'est-ce qui fait qu'un jeune s'engage dans la filière du paysage ? Qu'est-ce qui fait qu'il la quitte ? D'un diagnostic concret et exprimé par les jeunes apprentis, le séminaire s'est axé ensuite sur la génération d'idées pour s'adapter, justement, à cette génération Z. Le besoin de reconnaissance et d'engagement, le développement des compétences, l'envie d'expérimenter plusieurs métiers du paysage et la fierté d'appartenance sont autant de pistes à explorer pour améliorer l'attractivité de la filière. »

Nicolas Buchoul

Président de la délégation Unep
Nouvelle-Aquitaine



3 La montée en compétences : un enjeu de motivation et de performance pour les adhérents

LES CHANTIERS ÉCOLE-ENTREPRISE

Ces chantiers école-entreprise sont conduits par une entreprise avec l'aide d'apprenants et de leurs enseignants. En plus de professionnaliser les jeunes, ils sont une belle vitrine du savoir-vert de notre profession.

Plusieurs chantiers école-entreprise ont été organisés dans les régions cette année, comme dans le Grand Est, à l'occasion du salon Landesgartenschau ou en Bourgogne-Franche-Comté avec la création d'un Jardin Mobile.



OCCTANIE



La région Occitanie célèbre les femmes dans la filière du paysage

« À l'occasion de la troisième rencontre école-entreprise qui a eu lieu le 12 avril 2022 à la Cité des sciences vertes à Auzerville (31), la délégation Unep Occitanie a mis au centre du débat la question de la place des femmes dans le monde du paysage. Le fil conducteur de cet événement était de comprendre les préjugés et proposer des solutions concrètes pour une meilleure intégration.

De nombreux intervenants ont permis de rendre cette journée riche et interactive, avec des échanges entre les chefs d'entreprise du paysage et le monde de la formation. Les classes des BTS de Rivesaltes et Auzerville ont aussi contribué au succès de cette journée, grâce notamment à la réalisation de films sur les préjugés de genre dans les métiers du paysage. Le succès de cette rencontre s'est mesuré dans le partage de solutions utiles à tous. Il a permis également de réinsister sur les compétences attendues dans les entreprises du paysage, quel que soit le genre des collaborateurs.

La rencontre s'est terminée par l'intervention de Catherine Muller, Présidente de VALHOR en tant que grand témoin. La journée s'est terminée par cette citation inspirante, empruntée à Albert Camus : "être différent n'est ni une bonne ni une mauvaise chose. Cela signifie simplement que vous êtes suffisamment courageux pour être vous-même". »

Corinne Delpeyroux
Présidente de la délégation Unep Occitanie

AMÉLIORER L'ADÉQUATION FORMATIONS-BESOINS DES ENTREPRISES



La valorisation des parcours professionnels

L'Unep est moteur dans la création et la validation des Certificats de Qualification Professionnelle. Telle une vigie, l'Unep surveille la durée de validité des CQP et engage une révision quand il le faut.

LA RÉVISION DES RÉFÉRENTIELS DE FORMATION (CQP / CS / TITRE PROFESSIONNEL)

2022 a vu la rénovation de deux CQP : Ouvrier en construction d'ouvrages paysagers et Ouvrier en aménagements et chantiers d'espaces végétalisés. Il s'agit du niveau O4 de la Convention Collective (ouvrier paysagiste qualifié). Cette révision, pilotée par la section professionnelle du paysage, doit permettre de répondre aux clients et de fidéliser les collaborateurs des entreprises du paysage, en les faisant monter en compétence sur des activités précises.

En mars 2022, on peut également acter de la validation du BTS agricole Aménagements paysagers et du CS Travaux mécanisés Génie Écologique par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ainsi que la validation du Titre Professionnel Ouvrier du Génie Écologique par le ministère du Travail.

AMÉLIORER L'ADÉQUATION FORMATIONS-BESOINS DES ENTREPRISES



CRÉATION D'UNE NOUVELLE FORMATION D'INGÉNIEUR

L'étude sur l'évolution des métiers de l'encadrement des entreprises du paysage et des dispositifs de professionnalisation et de certification associés, amorcée en 2021 et finalisée au printemps 2022, a validé le projet de création d'une formation d'ingénieur "Génie de l'eau et de l'aménagement", spécifique aux entreprises du paysage et aux collectivités.

Le Campus Vert d'Azur et Polytech Sophia Antipolis accueilleront ce parcours de formation d'ingénieur sur trois ans, par la voie initiale, de l'apprentissage et continue à la rentrée 2023. L'objectif est de sensibiliser aux changements climatiques et de permettre d'adapter les métiers du paysage autour de l'écologie, la biodiversité, la gestion de l'eau et le génie écologique.

Le génie écologique nous conduit à engager des actions par et/ou pour le vivant, en mobilisant les connaissances et les concepts de l'écologie pour tous les milieux. Il faut donc développer de nouveaux métiers, avec une vision globale sur les projets, associant généralistes et spécialistes. Si cette filière est encore mal définie du fait de l'évolution des concepts et de la pluralité des acteurs et des différents niveaux de spécialisation, l'offre de formation est en plein développement.

Les règles et gestes professionnels à connaître

L'Unep met à disposition des professionnels du paysage en poste ou en devenir des plateformes digitales afin d'intensifier la formation en ligne et à la demande.



CAMP'NUM, LES GESTES PROFESSIONNELS EN VIDÉO

Camp'Num est une plateforme de formation en ligne, collaborative et ouverte à tous, lancée en 2021 par Ocapiat. Elle s'adresse aux étudiants, apprentis, demandeurs d'emplois, salariés, et à tous ceux qui veulent découvrir, se former ou acquérir des compétences.

L'Unep a réalisé 37 vidéos interactives, disponibles gratuitement sur la plateforme, présentant les gestes métiers du paysage. Elles sont classées selon 11 thématiques : débroussaillage, tronçonnage, gestes et postures, travaux des sols, supports de paysage, élagage, travaux d'entretien des sols sportifs, biodiversité, gestion de populations de plantes exotiques envahissantes, travaux d'entretien des aménagements paysagers, milieux naturels.

Au total, on comptabilise 3 000 visionnages de ces vidéos. Les vidéos les plus vues sont celles qui traitent de la sécurité sur un chantier, des gestes et postures, et de l'utilisation de la tronçonneuse. Deux parcours de formation portant sur la biodiversité et la sécurité ont été ajoutés en fin d'année 2022.

LES RÈGLES PROFESSIONNELLES, MANUEL PÉDAGOGIQUE POUR LES APPRENANTS ET LES ENTREPRISES

Les 35 règles professionnelles retranscrivent les savoir-faire des entreprises du paysage. Rédigées par des professionnels du paysage (entreprises, donneurs d'ordre, bureaux d'étude, enseignants, fournisseurs, experts), elles sont très techniques et complètes. C'est aujourd'hui LA référence des travaux dans le paysage.



Afin de faire en sorte que les professionnels actuels et futurs se familiarisent avec ces règles, plusieurs actions ont été menées.

- **Le mémento des règles professionnelles** : créé spécifiquement pour les étudiants en enseignement agricole, le mémento a été renvoyé cette année (septembre 2022), pour la deuxième année consécutive, aux établissements pour être distribué à chaque étudiant de première année de CAP et Bac pro. Il a également été envoyé à tous les adhérents de l'Unep. En tout, 7 630 exemplaires de ce mémento ont été diffusés en 2022.
- **ExperQuiz** : depuis le 27 octobre dernier, la plateforme ExperQuiz permet de tester ses connaissances sur une première règle professionnelle, la règle PC2 sur les travaux de plantation des arbres et des arbustes. L'objectif est de permettre aux professionnels du paysage de s'approprier les règles professionnelles et d'évaluer ses compétences, afin de détecter les besoins en formation.

L'Unep mise sur l'amélioration continue des compétences existantes de ses adhérents

Se former et s'informer facilement avec l'Unep, c'est le gage d'être toujours au fait des tendances et des actualités du secteur pour faire grandir ses collaborateurs.

LES WEBINAIRES

Les webinaires de l'Unep sont maintenant bien ancrés parmi les supports de formation de l'Unep. Les adhérents apprécient leur format court de 45 minutes, avec une thématique unique choisie selon les attentes exprimées des intéressés. Ils ont de surcroît la possibilité de retrouver ces webinaires à loisir dans leur espace adhérent.

En 2022, six webinaires ont été proposés, qui ont rassemblé 506 participants en live au total et 204 en replay.

ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ÉQUIPES

Charges sociales MSA : comment les optimiser ?

Le partenaire des Services + de l'Unep, spécialiste des charges sociales, a présenté les grandes familles de cotisations MSA et les spécificités liées à la filière paysage. À travers des exemples concrets, ce webinar a permis d'éclairer les participants sur les enjeux du poste "charges sociales MSA", leur diversité et les sources de fiabilisation de leur mode de calcul.

Zéro phyto : réglementation et techniques alternatives

Un webinar dédié à la réglementation phyto et aux nouvelles techniques applicables dans les chantiers.

Retraite supplémentaire obligatoire des Non-Cadres

Un point co-animé par AGRICA PRÉVOYANCE sur le nouveau Plan Épargne Retraite (PER) obligatoire pour les ouvriers et employés du paysage.



Présentation de l'offre de service VIVEA, pour le chef d'entreprise du paysage non-salarié

Un webinar pour découvrir VIVEA, l'opérateur et le financeur de la formation professionnelle continue, pour les entrepreneurs du vivant.

Comment développer la visibilité de votre entreprise sur les réseaux sociaux ?

Être présent sur les réseaux sociaux ne suffit plus, il faut y être actif. Ce webinar donne des conseils sur les réseaux à privilégier, les bonnes pratiques à adopter, et comment s'organiser facilement pour obtenir des résultats.

La prévoyance / santé des Travailleurs Non-Salariés (TNS) du paysage : un enjeu important en cas d'incapacité de travail

Ce webinar fait le point sur la prévoyance / santé des TNS : à quoi correspondent les cotisations du régime obligatoire ? À quelles prestations ouvrent-elles droit ? Sont abordées la question de la fiscalité (contrats Madelin) et la meilleure manière de s'assurer en tant que chef d'entreprise.

- Satisfaction : 4 étoiles sur 5
- Le plus suivi a été celui sur les réseaux sociaux

3 La montée en compétences : un enjeu de motivation et de performance pour les adhérents

LES FORMATIONS

Formation Actualité Sociale

Cette formation assure d'être pleinement informé de l'actualité sociale, de maîtriser les évolutions légales ayant un impact sur votre entreprise. En 2022, quatorze sessions de formation sur les actualités sociales ont réuni 159 participants. En parallèle, certaines régions peuvent organiser des forums formation, comme ce fut le cas cette année, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Formation Créateur d'entreprise du paysage

Depuis le printemps 2021, l'Unep propose aux créateurs d'entreprise du paysage d'accéder à un ensemble de compétences pour assurer la réussite de leur projet d'installation. Le parcours en e-learning de cette formation, d'une durée de 35 heures, est composé de quatre modules : définir son projet professionnel, gestion financière, relations humaines, marketing et commercialisation. En 2022, 52 personnes ont suivi la formation, avec un taux de réussite de 93 % et un taux de satisfaction de 95 %.

Création de deux nouvelles certifications

En 2022, l'Unep a engagé un travail afin de créer de nouvelles formations. L'Unep prévoit de déposer auprès de France Compétence ces formations en 2023, afin qu'elles deviennent certifiantes.

- **Intégrer la technique écologique dans les travaux d'entretien et d'aménagement paysager** : sensibiliser aux enjeux de biodiversité et fournir un argumentaire dédié aux entrepreneurs du paysage pour convaincre leurs clients d'intégrer la biodiversité à leur chantier ou création de jardin.
- **Animer une équipe de chantier paysager** : aider à trouver du personnel qualifié pour encadrer les équipes. Cette certification s'adresse aux salariés déjà en poste pour leur permettre de gagner des compétences managériales. Une expérimentation a été menée en Nouvelle-Aquitaine.

Retenir les talents en favorisant l'évolution professionnelle

Ces journées pensées et conçues pour les adhérents ont pour objectif d'informer sur les dernières évolutions techniques. Elles sont aussi l'occasion d'échanges autour de problématiques rencontrées par les entrepreneurs du paysage.

LES JOURNÉES DE L'UNEP

La Journée de la filière du reboisement

Le 14 juin 2022, à l'hôtel Mercure Castres l'Occitan, s'est tenue une journée dédiée au reboisement, en compagnie du Président et du représentant régional du GTM Reboisement et Travaux en Forêt de l'Unep. Cette journée a permis de faire un point d'étape de la mesure forêt du plan de relance, de dresser un bilan des assises de la forêt et des perspectives pour la filière reboisement, et enfin, d'insister sur les enjeux d'attractivité des métiers de la forêt. Environ 50 participants ont assisté aux différentes interventions et à la visite commentée du plateau de Sambres.

3 La montée en compétences : un enjeu de motivation et de performance pour les adhérents



La Journée de l'Arbre

La Journée de l'Arbre a eu lieu à Vannes le 7 octobre dernier, en présence d'une soixantaine de personnes. Après le discours d'accueil de Christophe Gendron, Président de la délégation Unep Bretagne, et de Loez Bricet, représentant Unep Bretagne au GTM élagage, des intervenants ont abordé les réglementations et outils de protection des arbres. La journée s'est achevée par une visite commentée de la presqu'île de Conleau.

Les Journées professionnelles

De mars à novembre 2022, 12 régions ont organisé leur journée professionnelle. Selon les régions, ces journées ont comptabilisé entre 80 et 250 participants, et entre 40 et 70 exposants. Des conférences relatives à la sécurité des personnels et aux thématiques techniques autour de la biodiversité et de l'innovation ont eu lieu et ont fait écho aux axes stratégiques de l'Unep.

CENTRE-VAL DE LOIRE



Une journée professionnelle pour les jardins de demain en Centre-Val de Loire

« Le 12 octobre, pour l'édition 2022 de cet événement organisé tous les deux ans dans la région, l'Unep Centre - Val de Loire a souhaité mettre à l'honneur les jardins de demain et proposer aux professionnels des solutions concrètes pour la création et l'entretien des jardins. Ainsi, deux conférences étaient programmées au cours de la journée. "Planter local, quel intérêt ?", animée par l'Agence Régionale de la Biodiversité, a permis aux paysagistes de se projeter sur les palettes végétales de demain et l'adaptation des jardins au changement climatique. Une prise de hauteur appréciée, compte tenu des sécheresses connues par la région ces dernières années. La seconde conférence Techniques de prévention et d'action face aux adventices, animée par Astredhor, visait à présenter des solutions opérationnelles pour la gestion des adventices alors que les produits phytosanitaires sont désormais interdits dans la quasi-totalité des espaces verts. Les retours d'expérience des solutions testées par Astredhor permettent de se projeter vers une gestion différente des espaces et peut-être, à terme, une végétalisation plus importante des espaces. Au cours de la journée, les paysagistes ont pu également découvrir les innovations, engins de chantier, matériaux et services présentés par la quarantaine d'exposants présents. L'occasion de redécouvrir, entre autres, les Services + proposés par l'Unep à ses adhérents. La convivialité était également au rendez-vous : les échanges ont rythmé la journée et contribué à sa réussite ! »

Christophe Durand

Président de la délégation Unep
Centre-Val de Loire 2020/2023

ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ÉQUIPES

MÉDITERRANÉE



PaysaPro Méditerranée : le nouveau rendez-vous des professionnels du paysage en région

« Le jeudi 13 octobre à Bouc Bel Air, au cœur même des Jardins d'Albertas, s'est tenue la première édition de PaysaPro Méditerranée. Cette journée entièrement dédiée aux professionnels du paysage en région méditerranéenne avait pour ambition d'accompagner les professionnels dans les défis techniques, économiques et écologiques de l'aménagement paysager et de la végétalisation des villes en Méditerranée. Plus de 60 exposants étaient présents, regroupés autour de sept pôles thématiques chers à la filière, tels que les pépinières, la santé des végétaux, l'arrosage, les matériels et matériaux, les services, ou encore l'emploi et la formation. Avec un millier de participants, nous avons démontré que cet événement était attendu par la profession.

Face aux effets dévastateurs du changement climatique, la végétalisation des villes apparaît comme une solution clé et régulatrice pour préserver la biodiversité. Elle répond en outre aux aspirations sociétales de reconnexion des habitants urbains avec le vivant. À travers deux conférences, PaysaPro a permis d'aborder les manières de s'adapter aux sécheresses à venir et les critères de choix d'une palette végétale en phase avec le contexte méditerranéen. Les bonnes pratiques pour préserver la santé des végétaux avec des solutions biologiques et de biocontrôle ont également été présentées. »

Boris Lesné

Président de la délégation Unep
Méditerranée 2020/2023



LE COLLOQUE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Le 10 mars 2022, un colloque sur le génie écologique et les enjeux pour les acteurs du paysage s'est tenu sur l'Île de Monsieur, à Paris.

À l'heure actuelle, les entreprises du paysage sont les plus averties pour aboutir à la réalisation de projets cohérents de chantiers de qualité. C'était tout l'enjeu de ce colloque, organisé à l'initiative de l'Unep en partenariat avec l'A-IGÉco (Acteurs de l'ingénierie et du Génie Écologiques) et de l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

Après une introduction consacrée au rappel des définitions, principes et bénéfices du génie écologique, le colloque est revenu sur l'importance de ce marché, avec chiffres clés à l'appui. Des tables rondes ont donné lieu à des pistes de réflexions sur les compétences et savoir-faire attendus pour se former aux métiers de terrain du génie écologique. Le colloque a été aussi l'occasion de présenter les outils d'accompagnement à disposition des acteurs et de revenir sur les règles professionnelles du génie écologique.

Des cas concrets ont aussi été traités, à savoir, comment concevoir et réaliser un projet d'aménagement de génie écologique, et comment une ville de taille moyenne peut se réapproprier les enjeux de biodiversité et de paysage, avec l'exemple de La Roche-sur-Yon, élue capitale française pour la biodiversité 2021.



ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ÉQUIPES

LES ATELIERS COLLECTIFS ET PARTICIPATIFS DU CONGRÈS

Le Congrès de Deauville a été l'occasion de réfléchir sur les différentes composantes du métier de chef d'entreprise – commerciales, sociales, techniques et stratégiques – dans un environnement en profonde mutation.

Afin d'accompagner les entrepreneurs à faire évoluer leurs pratiques, des intervenants d'horizons variés sont venus proposer leur vision de l'entrepreneuriat dans la branche du paysage, autour de trois axes : la vie sociale et le pilotage d'entreprise ; les nouvelles opportunités et le discours commercial ; la biodiversité. Les contenus, tous imbriqués les uns aux autres, ont permis aux adhérents de se projeter sur les enjeux de demain. Et d'en retirer des pistes de solutions à adapter dans leurs entreprises.



Les innovations

Les entreprises du paysage sont de plus en plus nombreuses à utiliser au quotidien des outils innovants et à mettre en œuvre des pratiques novatrices pour créer et entretenir les parcs, jardins et espaces verts. Ces progrès permettent de conquérir de nouveaux marchés, de renforcer des pratiques en faveur de l'environnement ou encore d'améliorer les conditions de travail.



PROMOUVOIR LA DÉCARBONATION

L'Unep Île-de-France a mis en place un groupe de travail pour échanger sur cet enjeu dès 2021. La commission Innovation y participe activement et une action de lobbying territorialisée a été introduite en 2022. Avec le développement des Zones à Faibles Émissions (ZFE) dans les grandes métropoles françaises, l'objectif de ce groupe est d'obtenir des dérogations pour les entreprises du paysage et de partager les innovations pour une mobilité durable : véhicules électriques, biocarburants, etc...



ACCÉLÉRER LA DIGITALISATION

Depuis septembre 2022, le SVP Bioagresseurs de l'Unep est directement accessible sur l'application Platform.garden. En cas de problème de bioagresseurs, ravageurs ou maladies du végétal sur des chantiers, il est facile de trouver la solution en interrogeant un expert Unep depuis l'application, et de partager les photos afin d'engager une diffusion des risques sanitaires de façon géolocalisée et datée.

DIFFUSER UNE CULTURE DE L'INNOVATION

L'Unep a lancé en 2022 une campagne vidéo sur son compte YouTube afin de mettre en avant les initiatives innovantes au sein des entreprises du paysage, avec la démonstration de jeunes apprentis ou salariés. Le premier film sur "l'exosquelette, une avancée de taille" a été visionné plus de 2 300 fois. Un film sur le robot de tonte et un autre sur le drone ont également été réalisés.



DES SAVOIR-FAIRE UNIQUES À VALORISER POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

L'Unep fait un travail de veille, d'identification et de lobbying afin de promouvoir les enjeux de biodiversité et les généraliser au plus grand nombre.

4



Co-construire la ville verte	+
Développer la notoriété des Entreprises du Paysage	+
Valoriser les compétences des entreprises / des professionnels	+
Agir en faveur de la biodiversité	+

L'Observatoire des villes vertes : un essaim de bonnes initiatives

Créé par l'Unep et Hortis, l'Observatoire des villes vertes est une ruche d'informations positives et accessibles, pour faire bouger les lignes des politiques publiques et co-construire la ville verte de demain.

OBSERVATOIRE
DES VILLES VERTES



LE NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES

Plus intuitif et plus interactif, le nouveau site de l'Observatoire des Villes Vertes permet d'accéder plus rapidement aux dernières enquêtes et au Palmarès. Bien plus qu'un simple relooking, c'est une refonte en profondeur qui a été réalisée.





Les Rencontres du Paysage Urbain, organisées pour la première fois en Auvergne Rhône-Alpes

« La région Aura a accueilli le 16 juin 2022 les Rencontres du Paysage Urbain à l'Auditorium du Musée de Grenoble, à l'instar de la région Nouvelle-Aquitaine qui a initié cette démarche en 2016. Au travers de cet événement, l'idée est de créer du débat autour des enjeux concrets de la ville de demain et de construire une dynamique régionale au sein de l'ensemble de la filière du paysage. Pour ces 1^{res} Rencontres, la thématique principale qui a été abordée est "la nature en ville et la cohabitation entre l'homme, la plante et la faune dans les villes", épicentres des espaces artificialisés qui occupent bientôt 10 % du territoire national. Les acteurs de la filière et les décideurs de l'aménagement urbain ont pu confronter leurs solutions, au cours de tables-rondes très animées. Grâce à des échanges ouverts entre professionnels mais aussi avec les élus et le grand public, l'objectif était de promouvoir l'espace public et le végétal comme des outils durables de la qualité urbaine et de la transition écologique. Comment mobiliser l'énergie, les moyens et les nouvelles connaissances nécessaires au maintien d'un cadre urbain de plus en plus vert et vivant ? Quelle place accorder à l'arbre, pilier de la biodiversité, dans un environnement urbain de plus en plus dense et particulièrement vulnérable aux changements climatiques ? Autant de questions qui ont été débattues lors de ces 1^{res} Rencontres, riches d'enseignements. »

Christophe Gonthier

Président de la délégation Unep
Auvergne Rhône-Alpes 2020/2023

LES NOUVELLES ENQUÊTES DE L'OVV

En juillet 2022, l'Observatoire a mené une nouvelle enquête pour connaître la réalité du recours au génie écologique en milieu urbain : "Le génie écologique, une solution pour renaturer la ville". L'enquête a été réalisée du 4 avril au 13 mai 2022 via un questionnaire envoyé par mail au panel de villes de l'Observatoire ; 26 villes ont répondu.

Au total, 8 municipalités sur 10 (79 %) font majoritairement appel aux professionnels du paysage pour plusieurs raisons : leurs compétences techniques et écologiques, mais également leur équipement adapté et leur expertise réglementaire.

- Observatoire des villes vertes : 28 articles
- Palmarès des villes vertes : 53 articles

Des actions d'influence ciblées

L'Unep a mené des actions d'influence à grande échelle pour promouvoir les enjeux de végétalisation en cette année électorale.

L'UNEP S'EST INVITÉE DANS LES CAMPAGNES ÉLECTORALES 2022

Afin que la végétalisation des villes ne soit pas la grande absente des campagnes électorales 2022, l'Unep a publié en début d'année des propositions pour verdir nos espaces de vie, propositions qu'elle a portées auprès de 1 500 candidats et décideurs politiques.

Un manifeste "Pour une nouvelle ère de la nature en ville" regroupe trois principales propositions concrètes aux candidats à l'élection présidentielle 2022 :

- Lancer un grand plan national sur la nature en ville
- Prendre en compte la biodiversité dans le bâti
- Faciliter l'accès aux métiers de la protection de l'environnement

Quatre interviews des équipes de campagne des candidats à l'élection présidentielle ont été réalisées afin de recueillir leur vision sur les trois propositions du manifeste. Ces interviews ont été menées auprès du PS, LFI, PCF et LR.



CO-CONSTRUIRE LA VILLE VERTE

PAYS DE LA LOIRE



Action Législatives 2022 : l'Unep Pays de la Loire a organisé une soirée table-ronde en présence de cinq candidats Maine et Loire

« L'Unep a mené en 2022 des actions d'influence lors des élections législatives qui ont pris la forme de trois propositions – pour une nouvelle ère de la nature en ville. Celles-ci visent notamment à réduire les carences d'accès aux espaces verts en ville ; à sauvegarder la biodiversité dans les conceptions urbaines et à promouvoir une éducation accrue des jeunes à l'expérience de la nature.

Face aux débats électoraux qui se sont révélés une fois encore pauvres en engagement quant aux enjeux écologiques, l'Unep a organisé quatre tables-rondes, dont la première s'est tenue en Pays de la Loire, le 30 mai 2022, à Terra Botanica. Cette soirée table-ronde a rassemblé les candidats députés, la presse et les adhérents Unep locaux. Tous ont été invités à réfléchir sur la possibilité de "Faire émerger une ville verte et végétale", en insistant sur le rôle de l'État dans la renaturation des villes, la prise en compte de la biodiversité dans le bâti, la mobilité de demain (transition énergétique et zones à faibles émissions), ainsi que sur les leviers politiques pour valoriser et renforcer l'attractivité des métiers du paysage.

Les échanges dans ce lieu incontournable ont permis de réaffirmer le rôle essentiel des professionnels du paysage en tant qu'acteurs majeurs de la biodiversité et de partager leur vision de la nature en ville. »

L'action menée dans le cadre de l'élection présidentielle a été déclinée à une échelle territoriale pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022, avec l'organisation de tables-rondes en Pays de la Loire, en Hauts-de-France et en Île-de-France.

Résultat : l'action de l'Unep a abouti à la mise en place par le Gouvernement du programme de renaturation des villes et villages de 500 millions d'euros. 1 000 projets de végétalisation seront financés par l'État en 2023.

Alain Martineau

Président de la délégation Unep
Pays de la Loire

PARTICIPER AU DÉBAT SUR LES ZONES FAIBLES ÉMISSIONS - MOBILITÉ (ZFE-M)

L'Unep se mobilise pour faire valoir les intérêts des entreprises du paysage. En effet, la mise en place des ZFE-m s'annonce comme un défi majeur pour la branche du paysage. À l'horizon 2025, l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants devront mettre en place une ZFE pour supprimer progressivement la circulation des véhicules thermiques dans leur centre-ville.



L'Unep pilote une action de lobbying mutualisée avec les familles de VALHOR. Une position commune a pu être établie pour demander des dérogations et d'amples informations sur les aides accessibles aux entreprises du paysage (envois de courriers).

- Cosignature de l'ensemble des présidents des familles de VALHOR
- Plus de 1 000 envois aux 45 agglomérations concernées
- 20 réponses de la part des agglomérations

RÉSULTAT

L'action de l'Unep a permis d'éclairer les décideurs politiques sur les difficultés de la branche du paysage face à la décarbonation de sa flotte. L'Unep a été intégrée à divers groupes de travail et a pu bénéficier de dérogations dans plusieurs métropoles dont l'Eurométropole de Strasbourg.

L'UNEP ACCROÎT SON INFLUENCE À BRUXELLES

La visibilité des entreprises du paysage françaises auprès de l'Union européenne s'accélère. Cette année, l'Unep a été moteur pour créer avec ses partenaires européens, au sein de l'ELCA (interprofession européenne du paysage), une équipe en affaires publiques rassemblant les lobbyistes de plusieurs pays.

Une action d'influence est actuellement menée dans le cadre de la loi européenne de la restauration de la nature. L'adoption de cette loi, prévue avant les élections européennes de 2024, serait un gage de croissance considérable pour le secteur du paysage. Son article 6 vise à obliger les États-membres à garantir l'absence de perte nette d'ici 2030, et une augmentation des espaces verts urbains à l'horizon 2040 dans chaque agglomération, ville et banlieue.



COMPARER LES INFRASTRUCTURES VERTES ET GRISES

Afin d'aider les aménageurs, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage à prendre des décisions argumentées pour réaliser des aménagements végétalisés, l'Unep a réalisé une étude comparative de chaque type d'aménagement, tant en termes de coûts qu'en termes de bénéfices sociaux et environnementaux.

L'étude tend à comparer les aménagements basés sur des infrastructures vertes, et ceux basés sur des infrastructures grises dans trois scénarios : une zone commerciale avec un parking en surface, une place piétonne de centre-ville et un espace extérieur de copropriété, comprenant trois variantes chacun (infrastructure peu végétalisée, très végétalisée et un compromis entre les deux).

À partir de cette étude, un outil IVIGO, qui a été produit et présenté lors du forum biodiversité et économie de l'OFB, a été développé afin de faciliter la définition et le développement d'aménagements végétalisés pérennes, notamment en offrant aux aménageurs un outil d'aide à la décision pour la réalisation de leurs infrastructures vertes. La diffusion et la communication de cette étude et de l'outil démarreront courant 2023.

Une visibilité accrue pour ramener à l'annuaire en ligne des adhérents

À travers du webmarketing ciblé et une animation renforcée des réseaux sociaux, l'Unep accroît la visibilité des entreprises adhérentes.

CAMPAGNES PUBLICITAIRES ET DIGITALES

- En fil rouge toute l'année : des annonces Google
- La poursuite de "Un jardin extraordinaire" dans des magazines déco.
- La campagne "Zéro phyto, on respire à nouveau" : sur Internet (+ de 3 000 000 impressions et + de 30 000 clics sur le site) et dans le magazine Elle Décoration, fin juin.

UNE VOIX INFLUENTE SUR LE WEB


En 2022, la présence sur les réseaux sociaux a poursuivi un objectif qualitatif : des contenus plus ciblés qui ont généré plus d'engagement. En parallèle, de nombreuses actions de publicité sur Internet ont permis de booster la fréquentation du site.

Actions et résultats

Site Internet : entre janvier et décembre

758 171 PAGES VUES par **105 064 VISITEURS UNIQUES.**

Réseaux sociaux

 INSTAGRAM	2 800 ABONNÉS 100 PUBLICATIONS vues + de 500 000 fois
 FACEBOOK	16 000 ABONNÉS 200 PUBLICATIONS vues + de 2 millions de fois
 TWITTER	2 100 ABONNÉS 250 TWEETS vus 60 000 fois
 LINKEDIN	14 000 ABONNÉS 200 PUBLICATIONS vues + de 500 000 fois

Des partenariats avec des festivals et salons d'envergure

Chaque année, l'Unep accompagne les éditions du Festival de Chaumont-sur-Loire et de Jardins, Jardin pour entraîner les visiteurs dans des promenades poétiques et visionnaires, et les sensibiliser aux problématiques actuelles du végétal.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

L'Unep est partenaire historique du Festival international des Jardins de Chaumont-sur-Loire. Du 21 avril au 6 novembre 2022 et à l'occasion de ses trente ans d'existence, le Festival a accueilli plus de 500 000 visiteurs autour de la thématique "Jardin idéal, 30 ans d'utopie verte".

Cette année, l'Unep a parrainé le jardin "Ma maison est un jardin" de Sylvère Fournier et a initié une collaboration sur les réseaux sociaux du Domaine du Chaumont. Chaque mois, un portrait de paysagiste a été publié sur la page Facebook du Domaine, afin de mettre en avant le métier de jardinier paysagiste et le savoir-faire des adhérents.

4 Des savoir-faire uniques à valoriser pour conquérir de nouveaux marchés



JARDINS, JARDIN

À la fois rendez-vous professionnel et salon grand public, *Jardins, Jardin* a accueilli cette année 19 000 visiteurs du 8 au 12 juin. L'Unep a eu une présence renforcée durant les cinq jours du salon, à travers trois dispositifs :

- Dispositif emploi-formation : une exposition sur les métiers, un mur d'annonces et une journée de job dating >> 200 personnes renseignées, plus de 60 offres d'emploi publiées, 14 entreprises présentes au job dating pour environ 50 candidats.
- Stand biodiversité : l'occasion de sensibiliser les visiteurs au passage au Zéro phyto dans leur jardin à partir du 1^{er} juillet 2022.
- Jardin Human & Sens de Franck Serra, Maître Jardinier 2021, qui a pu attirer l'attention des visiteurs sur la biodiversité et les métiers du paysage.

HAUTS-DE-FRANCE



Terres en fête 2022, le premier salon agricole dans les Hauts-de-France

« Après quatre années d'absence, le salon a enfin pu se dérouler du 10 au 12 juin à Arras-Tilloy les Mofflaines, avec plus de 85 000 visiteurs. Terres en fête est le point de rencontre du monde agricole et rural des Hauts-de-France. La programmation de ces Terres en fête a été riche de rencontres. Cette année, un nouveau village a vu le jour, entièrement dédié à la promotion des métiers et des formations en agriculture.

Afin de promouvoir notre profession et valoriser l'image des Entreprises du Paysage auprès du grand public, l'Unep Hauts-de-France exposait sur un stand de 100 m², belle vitrine du savoir-vert des Entreprises du Paysage. En effet, ce stand a été conçu avec l'aide d'apprenants dans le cadre d'un chantier pédagogique, qui témoigne de l'excellente dynamique de nos relations école-entreprise. Une rencontre conviviale a pu avoir lieu avec nos partenaires emploi et formation. 70 participants, essentiellement des professionnels et représentants des établissements de formation, ont ainsi pu échanger autour des métiers du paysage et de leur attractivité en région. Après une présentation des actions et projets en faveur du rapprochement école-entreprise, Antoine Deltour, notre référent WorldSkills, a mis à l'honneur les gagnants régionaux de la compétition des métiers WorldSkills, concours d'excellence. »

Jean-Luc Gardien

Président de la délégation Unep
Hauts-de-France



La région Grand Est à la Landesgartenschau de Neuenburg, du 22 avril au 3 octobre 2022

« Organisée tous les deux ans en Allemagne du sud et dans des villes avec des projets d'urbanisme visant à améliorer la qualité de vie des habitants, la Landesgartenschau est un festival des parcs et des jardins. Six mois durant, cet événement présente des jardins éphémères et des aménagements paysagers. Pour Neuenburg 2022, l'aménagement permanent du parc doit donner une impulsion nouvelle à la ville et recréer des liens directs avec le Rhin, afin de connecter le centre-bourg aux rives du Rhin. C'est ainsi qu'en 2022, la délégation régionale de l'Unep Grand Est a participé à cet événement. La région s'est lancée dans la création d'un jardin éphémère, réalisé par un groupe d'entreprises de la région réunies pour l'occasion. La proximité de la ville de Neuenburg am Rhein, à 15 minutes de Mulhouse et 30 minutes de Colmar, a grandement facilité la mise en œuvre de ce partenariat. L'Unep a voulu intégrer la FFP et VERDIR dans la mise en valeur du paysage français. La FFP Grand Est a donc organisé un petit concours interne pour la conception du projet, le thème général de la Landesgartenschau étant "Garten in Rheinkultur" (les jardins dans la culture rhénane). C'est le projet de Marie Antoni qui a été retenu, car il était composé de tous les éléments emblématiques du territoire du Grand Est, et de plantes locales montrant la belle diversité floristique des espèces de berges et de zones humides. Ce type de partenariat transfrontalier a ainsi permis d'élargir les horizons des apprenants, en leur montrant la diversité des savoir-faire, lors de visites pédagogiques. »

Jean-Michel Azière

Président de la délégation Unep
Grand Est



Les médias

Les relations avec la presse se sont concentrées sur deux messages principaux en 2022. Tout d'abord, la valorisation du dynamisme du secteur et de ses entreprises comme porteurs d'opportunités professionnelles ; et aussi, la valorisation des compétences des professionnels afin de promouvoir la valeur ajoutée des prestations et développer les marchés.



UNE FORTE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE GRÂCE AUX RELATIONS PRESSE

Trois grands sujets ont eu une exposition médiatique plus importante en 2022 :

- L'attractivité de la filière via la campagne #LePaysageRecrute
- La communication auprès des décideurs et donneurs d'ordre (élections, Observatoire des villes vertes, Fascicule 35),
- Le Zéro phyto chez les particuliers et les espaces verts privés (loi Labbé).

VALORISER LES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES / DES PROFESSIONNELS

En quelques chiffres

- 19 communiqués / alertes médias envoyés entre janvier et décembre
- 722 articles parus entre janvier et décembre (quasi-équivalent à 2021)
- 745,2 millions de personnes touchées par nos communications proactives en moyenne (source : ACPM et Médiamétrie)
- 36 interviews avec des porte-paroles de l'Unep et de l'OVV (contre 26 en 2021)

Top 5 des sujets repris dans les médias

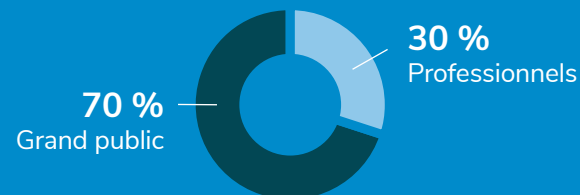
- Campagne emploi #LePaysageRecrute : 61 articles (incluant les régions)
- Attractivité du métier : 32 articles
- Nouvelle enquête Ifop Unep 2022 sur la relation des Français avec leur jardin : 25 articles
- Manifeste de l'Unep pour la Présidentielle : 20 articles
- Baromètre semestriel : 15 articles

Retombées médiatiques de la campagne #LePaysageRecrute

61
PARUTIONS
MÉDIAS

44,2 M
CONTACTS
AUDIENCE

RÉPARTITION PAR TYPE D'AUDIENCE



TOP 3
Famille de médias
1 — Local
2 — Jardin
3 — Spécialisée

"#LePaysageRecrute pour attirer les talents vers les métiers du paysage", **CB News** ■ "Les paysagistes recrutent en Alsace", **France Bleu** ■ "1 000 postes à pourvoir dans les entreprises du paysage en Pays de la Loire", **Ouest France** ■ "Attirer les talents vers le paysage", **Le lien horticole** ■ "Recrutements prévus dans le paysage", **Var-matin** ■ "C Votre Emploi : Alpes-Maritimes : le paysage recrute", **BFM** ■ "1 500 postes sont à pourvoir au sein des entreprises du paysage des régions Paca et Corse", **Le Journal des Entreprises**

4 Des savoir-faire uniques à valoriser pour conquérir de nouveaux marchés



EN VERT & AVEC VOUS : UN NOUVEAU MAG POUR LA PROFESSION

En vert & Avec vous, le magazine des entreprises du paysage et des jardins, a vu le jour en 2014. Une refonte éditoriale et visuelle a été initiée fin 2021 pour proposer un magazine plus en phase avec les codes actuels des publications.

- La réflexion sur la ligne éditoriale a permis de confirmer notre positionnement : l'ambition de notre magazine est de parler des entreprises du paysage, de leurs compétences, bonnes pratiques, techniques, savoir-faire, de leurs innovations, des hommes et femmes qui œuvrent chaque jour à un monde plus végétalisé !
- La refonte visuelle qui a suivi avait comme objectif d'aboutir à une maquette plus aérée, invitant à la lecture.

Les salons professionnels

Ces salons professionnels sont des invitations à réfléchir sur les opportunités des territoires à intégrer le végétal dans leur développement et à y associer les entreprises du paysage.



CONGRÈS HORTIS

Le congrès Hortis 2022 a eu lieu à Roanne les 13 et 14 octobre, au Scarabée de Riorge, avec pour thématique : "Nature, effort et réconfort". L'édition 2022 a rassemblé des intervenants de tous horizons, comme des architectes-paysagistes, des délégués régionaux d'Hortis, des élus, des responsables de services espaces verts ; mais aussi des intervenants extérieurs au domaine du paysage, dans le sport et la bioinspiration par exemple.

Les sujets d'actualité tels que le Zéro Phyto sur les terrains sportifs, l'adaptation au réchauffement climatique ou encore les sciences participatives ont été abordés, ainsi que l'aspect management de notre métier, autour de l'effort et du réconfort au travail. Le congrès a réuni 214 participants dont 126 congressistes, autour de 35 stands.

4 Des savoir-faire uniques à valoriser pour conquérir de nouveaux marchés



VALORISER LES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES / DES PROFESSIONNELS

LE SALON DU VÉGÉTAL

Lieu privilégié d'échanges et de valorisation, le Salon du Végétal Nouvelle Ère a invité toute la filière du végétal à Angers du 13 au 15 septembre 2022, pour trois jours au service du végétal. Dédié aux professionnels, le salon nouvelle formule est aussi le rendez-vous de tous les passionnés du végétal. Le village interprofessionnel présent sur les lieux a rassemblé VALHOR et l'Unep, en compagnie des partenaires de la branche : ASTREDHOR, l'Institut des professionnels du végétal, Plante & Cité, Hortis, Excellence Végétale, la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières, devenue VERDIR en 2022, Jardineries et Animaleries de France et SNHF – Société Nationale d'Horticulture de France.

LE FORUM BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE DE L'OFB

L'Unep était présente au forum biodiversité et économie, organisé les 13 et 14 octobre 2022 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à la Villette. Lors de cet événement, l'Unep a pu exposer sa démarche dans le cadre du programme Partenaire Engagé pour la Nature, basée sur le trio "se sensibiliser, se former, s'engager". L'avancement de la formation "Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'aménagements paysagers" et le guide du B.A-BA de la biodiversité ont ainsi été présentés à un auditoire intéressé par les actions de l'Unep.



FORUM
BIODIVERSITÉ
°ÉCONOMIE

Communiquer sur les dernières tendances et innovations

L'Unep encourage des actions qui fédèrent, en faveur de l'engagement des entreprises du paysage pour la biodiversité et le respect de l'environnement.

LE PLAN COM' ZÉRO PHYTO

Lancée à la mi-juin, la campagne "Zéro phyto, on respire à nouveau" vise à sensibiliser le grand public aux bénéfices apportés par le passage au zéro phyto et soutenir les professionnels dans la pédagogie auprès de leurs clients.

Un plan de communication sur le sujet a permis d'élaborer deux flyers (un pour les adhérents, un pour le grand public), de mettre à jour la base documentaire et de proposer un webinaire "Zéro phyto, réglementation et techniques alternatives".

L'Unep a également participé à des journées techniques et professionnelles sur la biodiversité et les alternatives au phyto (une journée professionnelle en Bretagne et une en Occitanie, une journée technique en Centre-Val de Loire) et à des soirées départementales sur la réglementation phyto. Un stand Zéro phyto a également été installé lors du salon *Jardins, Jardin*.



FORMATION SUR LES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES

La formation “Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'aménagements paysagers”, autrement dénommée “formation biodiversité” a été testée en décembre 2022 et en février 2023 à l'École Du Breuil, après deux années de construction. Véritable réussite selon les volontaires, cette formation en phase expérimentale sera déposée en 2023 auprès des pouvoirs publics, afin d'être certifiante en 2024.

RAPPROCHEMENT CEREMA

Dans le cadre du plan national de protection des pollinisateurs, l'Unep a été conviée par le CEREMA à participer aux groupes de travail permettant de créer des fiches techniques afin de créer et conserver des espaces végétalisés favorables aux pollinisateurs.

Ce rapprochement traduit la visibilité de l'Unep par les institutions publiques dans la prise en compte et la recherche de solutions pour les enjeux environnementaux.

KIT DE COM COPROPRIÉTÉS

En partenariat avec Plante&Cité, l'OFB et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, dans le cadre du plan Ecophyto, un kit de communication destiné aux entreprises pour leurs clients “Copropriétés et syndics” a été produit fin 2022.

Composé d'une présentation basée sur la démarche EcoJardin et de multiples posters, ce kit peut également être proposé aux clients possédant des espaces accessibles au public (collectivités, entreprises, musées, etc.), afin de valoriser les pratiques environnementales. Le kit est disponible sur les sites de l'Unep et de Plante&Cité.



Promouvoir les bonnes pratiques

Grâce à des groupes de travail dédiés et des guides pratiques, l'Unep propose un panel d'outils pour accompagner la vie de l'entreprise du paysage dans de nombreux domaines d'intervention.

TAILLE DES HAIES

Afin de répondre à des incompréhensions réglementaires et techniques de la part des clients publics ou privés et des services instructeurs de la police de l'environnement, l'Unep a initié un groupe de travail auprès de la Fédération des Entreprises du Territoire.

Appuyé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion du territoire et du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ce groupe de travail a pour objectif de créer un guide de compréhension technique et réglementaire portant sur la taille des haies et des arbres en présence d'espèces et habitats protégés. Parallèlement, l'Unep a mis en place un autre groupe de travail axé sur les travaux à proximité des infrastructures linéaires, afin de couvrir les haies et les arbres situés dans les jardins, parcs et espaces verts.

FICHES BONNES PRATIQUES

L'Unep a réalisé une collection de fiches clients, intitulée "les fiches de bonnes pratiques pour une commande raisonnée en aménagements paysagers". Ces fiches, à destination des collectivités, entreprises et particuliers, rappellent les points forts des aménagements paysagers et récapitulent les points clés pour bien acheter afin de garantir un projet vertueux et pérenne (achat local, essences adaptées, etc.).

FICHE SURFACE ENHERBÉE

Voici une fiche qui répond aux interrogations que peuvent se poser les clients sur leurs surfaces enherbées et des conseils pour les vivre au naturel : pousse irrégulière, jaunissement, apparition de mousses, graines mangées par les oiseaux, etc. Ces fiches sont mises à disposition des adhérents de l'Unep qui peuvent ensuite les distribuer à leurs clients.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

POUR UNE COMMANDE RAISONNÉE EN AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



C'est quoi ?
C'est une approche pluridisciplinaire, exigeante, transversale et intégrée en amont de tout projet d'aménagement, basée sur le choix de la qualité et de la compétence.

L'aménagement paysager suppose de mener une réflexion sur la préservation des sols, la gestion raisonnée des ressources, la qualité de l'eau et de l'air et la protection de la biodiversité, la gestion des déchets et l'organisation des déplacements en garantissant bien entendu, une harmonie générale et une économie globale en conformité avec les attentes.

Pourquoi ?
10 % de végétation en plus c'est jusqu'à 2°C en moins.


Plus d'espaces verts en ville participent activement à la lutte contre les îlots de chaleur, la pollution et les inondations, à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, et à la préservation de la biodiversité.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
www.lesentreprisesdupaysage.fr

SURFACES ENHERBÉES

VIVEZ-LES AU NATUREL !




pour un bon résultat, semez en période peu sèche (automne ou éventuellement février)

L'herbe fait 10 cm de haut
Les 3 premières tontes doivent être effectuées avec précaution. Les plantes ne sont pas encore correctement enracinées alors tournez doucement dans les virages pour ne pas tout arracher et affutez les lames de tondeuse pour faire des coupes propres qui rabiennent pas les brins d'herbe. Ne coupez pas trop court pour commencer.

Ne tondez pas trop court !
Coupez le premier tiers. **Tondez à une hauteur raisonnable ! (environ 7 cm)**
Ramassez les résidus de tonte seulement pour les premières tontes.

Pour aller plus loin
Un entretien est nécessaire pour garder une surface enherbée en bon état sans produits phytosanitaires, désormais interdits pour les particuliers comme pour les professionnels ; au moins une scarification par an, des apports d'engrais, des semis de regarnissage... Vous pouvez toutefois diminuer les fréquences de tonte. Et n'hésitez pas à laisser certaines zones moins entretenues : la biodiversité vous le rendra !



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'UNEP, SEULE ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Notoriété, attractivité, légitimité : l'Unep fédère et devient plus forte chaque année, avec la barre des 4 000 adhérents quasiment atteinte en 2022.

5

Services + : des nouveautés pour les adhérents +

Une organisation structurée et engagée +

Les instances, élus et partenaires +

L'offre de fournisseurs référencés s'étoffe

Les Services + permettent de gagner du temps et de trouver une solution à chaque problématique.

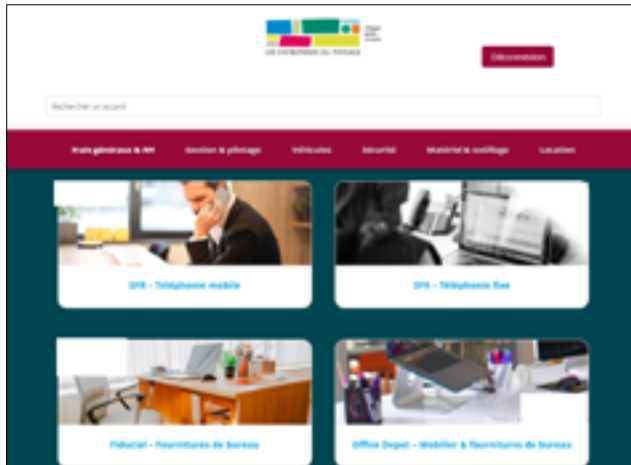
LES PRESTATIONS

18 experts du métier accompagnent les entreprises dans six catégories pour apporter, au quotidien, des solutions et conseils sur mesure.

En 2022, trois nouvelles offres ont été proposées :

- Certis : nouveau partenaire pour accompagner les entreprises dans la certification phytosanitaire.
- L'assurance "homme-clé" : une réponse assurantielle complète pour les chefs d'entreprise ou collaborateurs sur lesquels reposent des fonctions essentielles au sein de l'entreprise.
- Un outil d'épidémiologie et de gestion des bioagresseurs, grâce à Platform.Garden : le SVP bioagresseurs de l'Unep à portée de tous les chantiers.

SERVICES + : DES NOUVEAUTÉS POUR LES ADHÉRENTS



LE PASSUNEP

Depuis fin mars, un nouveau site Internet simplifié présente plus de 15 000 offres à tarifs négociés sur les loisirs et le quotidien. Il s'agit là d'un véritable outil web au service de l'attractivité du métier et des entreprises.

LES SERVICES +, C'EST AUSSI

- Un groupe d'acheteurs d'une dizaine d'entrepreneurs investis dans l'évolution des services de l'Unep.
- Un webinar sur les charges sociales MSA : comment optimiser leurs montants ?
- Une enquête logiciels pour caractériser 77 logiciels du marché et créer un outil pour accompagner les adhérents dans leurs choix de digitalisation (résultats en 2023).
- Une offre spécifique de Services + développée pour les Territoires Outre-Mer (les Drom) en 2022.
- La refonte du catalogue digital prévue pour 2023 : l'ensemble des partenaires et fournisseurs répertoriés sur un outil unique !

LE SERVICE ACHATS

Accessible en ligne, 24h/24, 7J/7, le catalogue du Service Achats donne les grilles tarifaires et les conditions négociées avec les 42 fournisseurs référencés dans six catégories d'achats.

Trois nouveaux fournisseurs ont rejoint en 2022 l'offre du service Achats de l'Unep :

- Universign : l'outil idéal pour signer, en toute sérénité, les documents en pdf.
- DKV Mobility : la carte idéale pour carburants et télépéages.
- LLD et LLD Premium : accompagnement personnalisé et tarifs négociés – Location Longue Durée - pour plus de 25 marques de véhicules.

Être là, à tout moment, pour apporter des réponses aux adhérents

L'Unep offre à ses adhérents des services qui font écho à leurs problématiques réelles, grâce à une proximité régionale et à une puissance de l'organisation au rayonnement national.

DES SERVICES-CONSEILS UNIQUES

L'Unep propose à ses adhérents un service conseil de qualité et gratuit : les SVP donnent un accès à des conseils juridiques, fiscaux, à des spécialistes en bioagresseurs, assurance, marchés privés et marché publics pour répondre à leurs questions du quotidien.

+ de 4 500 QUESTIONS
posées aux 7 SVP de l'Unep.

93 % DE TAUX DE SATISFACTION

Le dernier SVP né, celui qui traite des bioagresseurs, couvre désormais toutes les régions, avec une hausse de 50 % du nombre de sollicitations d'une année sur l'autre.

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC AMAROK

Amarok est un outil d'évaluation clé en main de la santé globale des dirigeants. Il a pour objectif de :

- Sensibiliser les chefs d'entreprise au suivi de leur santé ; ce qui répond à un sujet majeur de préoccupation des chefs d'entreprise, avec un impact direct sur la performance de leur entreprise.
- Promouvoir la bonne santé entrepreneuriale pour éviter les risques d'épuisement.

À travers 30 critères de stress, ainsi que 28 critères de satisfaction professionnelle et relative à la vie privée, chacun peut évaluer sa santé et prendre des mesures avant que les problèmes n'arrivent. L'outil d'évaluation et les critères ont été particulièrement adaptés au monde agricole et espaces verts.

Fin 2022, 139 dirigeants adhérents Unep ont fait une évaluation, 45 ont été jusqu'au dépistage "burn-out" et 7 personnes ont contacté le psychologue de la plateforme Amarok, ceci en tout anonymat.

LE RÉSEAU D'ENTRAIDE

Véritable service de solidarité par les pairs pour tous types de difficultés, le réseau d'entraide permet à chacun de bénéficier d'une écoute par un professionnel du paysage volontaire. En 2022, le réseau a pu faire profiter de son aide une dizaine de chefs d'entreprises. Cette année a également vu l'intégration du réseau d'entraide dans le dispositif Amarok. Amarok et le réseau d'entraide sont disponibles sur la page des SVP de l'Unep.



Des clubs ciblés

Ces rassemblements en région ou au niveau national alimentent les réflexions de l'Unep sur la stratégie à mettre en place pour être au plus proche des adhérents.

CLUB RH

Le 14 avril 2022, une trentaine de dirigeants ou de responsables RH d'entreprises de plus de 45 salariés, se sont réunis à la Maison du Paysage afin d'échanger notamment sur la formation professionnelle (intervention de Maître Vandevelde), sur la loi santé au travail et la prévention des risques, et enfin au sujet des visites médicales.





Unep Bretagne : les femmes en entreprises du paysage

« À l'initiative des élues du bureau régional de l'Unep Bretagne, 2022 a vu le lancement d'une action innovante : la création d'un groupe de femmes en entreprises du paysage. Qu'elles soient gérantes ou co-gérantes, ou avec un lien de parenté avec le chef d'entreprise, elles ont toutes à partager des expériences rencontrées quotidiennement dans l'entreprise.

Deux moments phares ont ponctué cette première année :

- 15 participantes se sont retrouvées, en toute convivialité, à Carhaix, le 7 juillet, pour une rencontre initiale, au cours de laquelle les adhérentes ont pu :
 - Faire connaissance et ainsi créer des liens ;
 - Échanger sur leurs missions respectives au sein de leur entreprise ;
 - Travailler sur les potentielles thématiques de rencontres.
- C'est à Lamballe, le 26 septembre, qu'un groupe de 11 participantes se sont formées à la thématique "La découverte des types de personnalité" : mieux se connaître pour mieux connaître les autres, afin d'adapter ses responsabilités en entreprise.

Une première ! Et de nombreux retours positifs et échanges constructifs sur les bonnes pratiques partagées... En route pour de nouveaux projets, de nouvelles initiatives de rencontres, des formations et des réunions d'informations : à suivre donc ! »

Christophe Gendron

Président de la délégation Unep
Unep Bretagne 2020/2023

LA RÉUNION GRANDES ENTREPRISES

La réunion Grandes Entreprises s'est tenue le 20 octobre dernier, à la Maison du Paysage. Elle a été introduite par le discours de Laurent Bizot, Président de l'Unep et par l'annonce de sa candidature à l'Assemblée Générale électorale, au Congrès de Deauville. Cette réunion a ensuite été ponctuée par l'intervention de Pascal Prevet, Directeur de la Banque de France sur la projection du PIB, puis avec le retour sur l'étude des infrastructures vertes et grises, par Jean-Marc Sipan (Unep) et Suzanne Cotillon (Biotope).

Ce fut aussi l'occasion de revenir sur les sujets d'influence portés par l'Unep, avec cinq domaines d'action majeurs :

- L'émergence des villes vertes et végétales
- Le renforcement de l'attractivité des métiers du paysage
- la défense de la filière, activité élagage et taille des haies
- La visibilité de la filière et enjeux économiques
- L'accompagnement sur la mobilité (zone à faibles émissions)



Le 50^e Congrès de l'Unep : un congrès anniversaire à Deauville

« Ce Congrès, nous l'attendions depuis deux ans, et il a finalement pu avoir lieu les 1^{er}, 2 et 3 décembre dernier. Quelle ne fut notre joie de pouvoir enfin nous retrouver, et en vrai ! 450 participants – un record – étaient présents aux festivités de Deauville pour trois jours voués au Mieux Vivre et à comment “faire des entreprises du Paysage les acteurs incontournables de l'environnement et de la biodiversité”.

Au programme : l'assemblée générale en plénière, un atelier d'intelligence collective, des ateliers sur-mesure avec des solutions concrètes pour aider les entrepreneurs à faire évoluer leurs pratiques, un témoignage très inspirant du navigateur Yves Parlier, une soirée Gala qui s'est terminée dans une ambiance survoltée !

Ce Congrès n'aura pas manqué de toucher la corde sensible commune à tous : la passion ! Les congressistes sont repartis gonflés à bloc, avec une organisation minutée qui a été saluée par tous. En bouquet final, l'annonce du prochain Congrès de l'Unep qui aura lieu en 2024 à La Réunion : nous leur passons le flambeau avec fierté ! »

Laurent Ely

Président de la délégation Unep
Unep Normandie

LE CONGRÈS 2022

Le 50^e Congrès de l'Unep s'est déroulé à Deauville du 1^{er} au 3 décembre, sous l'égide de la région Normandie et avec un thème fédérateur : “Mieux vivre”. Des retrouvailles très attendues, qui ont permis d'échanger sur les questions qui nous touchent tous : comment donner du sens et incarner nos valeurs ; expertise et innovation, les clés du succès commercial ; l'atout de la biodiversité bien utilisé.

Thierry Watelet, avec ses talents d'orateur, a animé l'Assemblée Générale électorale : l'occasion pour l'Unep de réélire son président Laurent Bizot pour un second mandat consécutif, avec un bureau en grande partie renouvelé. L'après-midi a été consacrée à des ateliers qui ont apporté des solutions concrètes. Le choix des thèmes abordés était issu des travaux menés depuis les AG régionales, afin de mieux répondre aux problématiques actuelles des adhérents et donner matière à agir.

La journée s'est poursuivie avec le défi des régions puis la soirée de Gala au Casino de Deauville. Le lendemain, les participants ont été conviés à un atelier participatif sur la co-construction et ils ont pu écouter le témoignage d'Yves Parlier, navigateur engagé et visionnaire.

QualiOP et RSE

Ces certifications encadrent l'amélioration continue de notre démarche. L'Unep consolide ses fondations pour être plus représentative et renforcer la satisfaction de ses adhérents.

QUALIOP

Depuis 2006, l'Unep est engagée dans une démarche qualité avec QualiOP et l'AFNOR, ce qui fait de l'Unep la première organisation professionnelle à avoir été certifiée. Les treize délégations régionales ont aussi leur certification.

Cette certification engage l'Unep dans un processus d'amélioration continue de ses missions et services. L'Unep est évaluée sur onze engagements de service : la stratégie de notre organisation professionnelle, les actions d'influence, la communication, notre organisation statutaire, le suivi du budget, la gestion et le management des Ressources Humaines, la veille, l'organisation des réunions, notre accueil et la gestion des prestataires.



ENQUÊTE DE SATISFACTION ANNUELLE 2022

Le taux global de satisfaction de l'enquête annuelle de l'Unep est cette année encore de 98 %, comme en 2021. Cette enquête est réalisée dans le cadre de la démarche de certification de services QualiOP, menée par l'Unep depuis 2006, qui permet de structurer notre fédération professionnelle en garantissant une qualité de services auprès de ses adhérents.

Des propositions issues de ces enquêtes nous ont d'ailleurs permis de développer des services en 2022, tels que la formation créateurs d'entreprise, l'enquête rémunération des salariés, le forum et ses petites annonces (cession/rachat d'entreprises), des aides pour gérer la communication et les réseaux sociaux (le guide Com'un paysagiste) ou encore l'augmentation du nombre de prestataires référencés Services +.

À la question "Pour quelle raison recommanderiez-vous l'Unep à vos confrères ?", les adhérents ont été nombreux cette année à nous répondre.



Voici quelques extraits :

« Compétent dans l'information du métier, accueillant, simplicité, sincérité de l'équipe. »

« Pour avoir les réponses à toutes les questions que l'on se pose. »

« Pour connaître ses collègues régionaux, pour participer à la visibilité de la profession, pour trouver ensemble des solutions aux problématiques de nos métiers, pour favoriser le lobbying auprès de nos élus afin de régler certains sujets. »

« La défense des intérêts de la profession, la prospective faite sur l'avenir et les problématiques de la profession, du métier, le service : à plusieurs nous sommes plus forts ! »

« L'Unep nous apporte des solutions et des conseils non négligeables sur toute la gestion de l'entreprise et un soutien important. »

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



Dans une démarche plus globale, l'Unep est évaluée dans ses interactions avec ses parties prenantes. Il s'agit d'une évaluation avec un Label Engagé RSE qui mesure quels sont les efforts déployés par l'Unep en faveur du développement durable. Cinq critères pratiques sont évalués : la gouvernance, la communication, les ressources humaines, le mode de production et l'ancrage territorial. Et trois critères de résultats sont également mesurés : environnement, social et économique.

L'évaluation RSE a lieu tous les trois ans. La nouvelle cotation en 2020, avec une note de 613 / 1000 (562 en 2017), certifie que l'Unep est à un niveau confirmé du label engagé RSE.



SAP : l'avance immédiate de crédit d'impôt (ou crédit d'impôt instantané)

Depuis juin 2022, les clients des entreprises de paysage en SAP peuvent bénéficier d'une avance immédiate de crédit d'impôt. C'est un service optionnel et gratuit assuré par l'URSSAF.

L'Unep a largement communiqué sur ce nouveau dispositif, via des newsletters et la mise à jour de sa base documentaire. Grâce à cette avance immédiate, les clients des entreprises de paysage qui proposent des petits travaux de jardinage peuvent bénéficier immédiatement du crédit d'impôt.

Jusqu'alors, les clients bénéficiaient du crédit d'impôt l'année suivant les dépenses, au moment de la déclaration auprès de l'administration fiscale. Désormais, concrètement, pour une dépense de 600 € de services à la personne, le client ne paye plus que 300 €. L'URSSAF verse le montant total de la facture à l'entreprise.

Une représentativité en augmentation constante

Des indicateurs en constante hausse témoignent de l'attractivité de l'Unep et de sa capacité d'influence, qui en font aujourd'hui la seule organisation professionnelle représentative de la branche du paysage.

L'UNEP, EN CROISSANCE CONTINUE

Depuis de nombreuses années, le nombre d'adhérents augmente continuellement à l'Unep. Le phénomène s'est confirmé cette année grâce au rayonnement de l'Unep, à ses actions de communication, d'influence et de proximité.

C'est en conjuguant les attentes concrètes du dirigeant, la proximité régionale de l'Unep et la puissance de l'organisation professionnelle dans sa globalité que nous attirons de plus en plus de chefs d'entreprise de petite et grande taille.

Le taux de renouvellement des adhésions est de 94 %. Le nombre de nouveaux adhérents progresse chaque mois : 1/3 de ces nouveaux adhérents sont des TPE, sans salarié, et il y a deux fois plus d'entreprises nouvellement créées (moins d'un an d'existence) par rapport à 2021. Ceci est le résultat d'un travail de fond mené dans les régions, via des interventions pédagogiques auprès des établissements de formation du paysage.

La communication institutionnelle nous rapproche d'une représentativité de la filière qui est désormais parfaitement acquise. Depuis 2021, l'Unep est à nouveau la seule organisation professionnelle représentative des entreprises du paysage.



OUTRE-MER



L'Unep Outre-mer, à la rencontre des adhérents dans les Antilles

« Du 24 au 27 octobre 2022, notre équipe polyvalente constituée de quatre personnes est allée au contact des adhérents de Guadeloupe et de Martinique, afin d'étendre la représentativité de l'Unep dans la France d'outre-mer. En effet, Unep île de La Réunion étant devenue Unep Outre-mer en 2021, il nous semblait important de faire rayonner notre organisation professionnelle auprès de ceux qui nous connaissent mais n'ont pas encore de référent sur leur territoire.

Nos deux étapes ont été ponctuées par une vingtaine de rendez-vous qui nous ont permis de rencontrer les partenaires locaux et de discuter avec eux des conditions de formation et de l'emploi. Deux soirées professionnelles ont été organisées lors de notre déplacement, qui réunissaient adhérents, prospects et partenaires. Elles ont rassemblé chacune environ 35 personnes dans les deux îles et ont contribué à des nouvelles adhésions ! Ces rencontres humaines et professionnelles nous ont permis aussi de mieux appréhender le contexte de chaque territoire et de définir des axes de travail pour 2023. Suite à ce déplacement, deux Présidents territoriaux ont pris leur fonction aux Antilles. Un autre voyage est prévu pour la fin d'année 2023, qui inclura cette fois-ci la Guyane ! »

Florence Schupp

Présidente de la délégation Unep
Unep Outre-mer

L'UNEP COMMUNIQUE POUR ATTIRER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS

« Il y a des rencontres qui changent la vie ». Cette campagne de l'Unep dans les magazines professionnels a été renouvelée afin d'attirer de nouveaux adhérents. En communiquant sur le gain de temps et le partage d'expériences que permet l'adhésion à l'Unep, la campagne a ciblé en particulier les TPE.

Matériel et Paysage : 3 parutions en 2022

Profession paysagiste : 3 parutions dans le magazine professionnel et une parution digitale sur le site www.placedupro.com.



L'organisation interne de l'Unep

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1 000 mandats.

Les différentes instances décisionnelles de l'Unep se composent du président et des neuf membres de son bureau, des treize présidents régionaux, des 102 présidents départementaux et 187 membres de commissions et groupes qui traitent des techniques de métier, et de 78 administrateurs.

Être élu président régional, président territorial, membre d'un bureau, d'une commission, d'un groupe techniques de métier, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

LES INSTANCES, ÉLUS ET PARTENAIRES



LE BUREAU

Les membres du bureau national font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes techniques de métier. Ils proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier ; ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau national a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien du délégué général, le président de l'Unep dans cette tâche.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep. Il est composé des membres du bureau national de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents des commissions, des groupes techniques de métier et de personnes ès-qualité.

LE CONSEIL STRATÉGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau national. Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Les commissions et groupes techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

Les élus de l'Unep 2022

Les membres du Bureau



Laurent Bizot
Président,
réélu depuis
décembre 2022



Marie-Hélène Jouannet
Secrétaire générale,
emploi, formation



Vincent Adeline
Premier vice-président,
économique



Jean-Michel Bertaux
Trésorier,
SAP, Services +



Franck Furtin
Trésorier adjoint,
communication,
animation réseau



Pascal Denimal
Vice-président
social



Quentin Lefaucheu
Secrétaire général
adjoint,
innovation



Jean-Marc Sipan
Vice-président,
Technique, élagage



Michèle Gasquet
Vice-présidente,
Worldskills



Gilles Espic
Vice-président,
innovation

Les Présidents de région

- Nicolas Buchoul
Région Nouvelle-Aquitaine
-
- Cédric Morel
Région
Bourgogne - Franche-Comté
-
- Christophe Gendron
Région Bretagne
-
- Christophe Durand
Région Centre-Val de Loire
-
- Jean-Marie Prévosteau
Région Île-de-France
-
- Boris Lesné
Région Méditerranée
-
- Corinne Delpeyroux
Région Occitanie





LES INSTANCES, ÉLUS ET PARTENAIRES

Les Présidents de commission

Jean-Michel Azière
Région Grand Est
-
Jean-Luc Gardien
Région Hauts-de-France
-
Laurent Ely
Région Normandie
-
Alain Martineau
Région Pays de la Loire
-
Christophe Gonthier
Région Auvergne-Rhône-Alpes
-
Florence Schupp
Région Outre-Mer

Christophe Fontaine
Commission Sociale
-
Sébastien Maffrand
Commission Technique
-
Raphaël Hérody
Commission Économique
-
Jean-Luc Cassier
Commission SAP
-
Marc Mouterde
Commission Innovation
-
Fabrice Armand
Commission Emploi Formation
-
Fabienne Casanabe
Commission Qualité-Sécurité-
Environnement
-
Daniel Veyssi
Commission Communication

Les Présidents de Groupes « Techniques de Métier »

Pascal Bodin
GTM Paysagisme d'intérieur
-
William Tromp
GTM Élagage
-
Matthieu Le Meur
GTM Génie écologique
-
Frédéric Naudet
GTM Reboisement et travaux
en forêt
-
Hervé Lançon
GTM Sols sportifs

Les Présidents d'honneur

Catherine Muller
-
Emmanuel Mony
-
Didier Leroux
-
Jean Millet
-
Alain Torrelli †
-
Guy Croquet †
-
André Cardin †
-
Paul Vallois †
-
Pierre Buffo †
-
Jean-Pierre Domon †
-
Pierre Desmidt †
-
Clément Bourne †
(Président fondateur)

Les délégations nationales et régionales

La délégation nationale

La délégation générale est organisée en cinq pôles : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / environnement / marchés.

Vincent Adeline
Délégué général
vadeline@unep-fr.org

Mathilde Capot
Attachée de direction
mcapot@unep-fr.org

Claire Gorrias
Directrice pôle social/emploi/
formation
cgorrias@unep-fr.org

Florent Boulrier
Directeur pôle Technique /
environnement / marchés
fboulrier@unep-fr.org

Ariane Selinger
Directrice pôle communication
aselinger@unep-fr.org

Thomas Demarest
Directeur administratif et financier
tdemarest@unep-fr.org

Jean-Luc Bernard
Directeur de l'animation du réseau
et du développement
jlbernard@unep-fr.org

Les délégations régionales

Dans chaque région française, un délégué régional, parfois secondé d'un assistant, anime la vie de sa région. Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Auvergne - Rhône-Alpes
Laetitia Dumas
ldumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne-Franche-Comté
Catherine Boutteau
cboutteau@unep-fr.org

Unep Bretagne
Anne Nezet
anezet@unep-fr.org

Unep Centre-Val de Loire
Émilie Faure
efaure@unep-fr.org

Unep Grand Est
Caroline Zenèvre-Collin
czenevre-collin@unep-fr.org

Unep Hauts-de-France
Claire Stephan
cstephan@unep-fr.org

Unep Île-de-France
Juliette Allenet
jallenet@unep-fr.org

Unep Île de la Réunion
Fanny Lavigne
drlareunion@unep-fr.org

Unep Méditerranée
Flora Chauvigné
fchauvigne@unep-fr.org

LES INSTANCES, ÉLUS ET PARTENAIRES

Unep Normandie
Inès Devisch
idevisch@unep-fr.org

Unep Nouvelle-Aquitaine
Agnès Guérin
aguerin@unep-fr.org

Unep Occitanie
Aurore Vila
avila@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire
Béatrice Royer
broyer@unep-fr.org



Les mandats institutionnels

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 31 350 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1 000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.

SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

- **AGRICA**

Groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à l'Assemblée générale d'AGRICA GESTION et du groupe Agrica et à la Commission Stratégie AGRICA PRÉVOYANCE de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE Pour Agriprévoyance, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Pour la CPCEA, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration, à l'assemblée générale ainsi qu'à la Commission d'action sociale.

L'Unep siège également à CPCEA retraite supplémentaire.

- **ANEFA**

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers, des voies de formation dont l'apprentissage et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les ANEFA régionales et les ANEFA départementales. L'Unep siège au bureau et au conseil d'administration de l'ANEFA.

- **APECITA**

Association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole
L'APECITA conseille, oriente et accompagne dans les recrutements de techniciens, d'agents de maîtrise et de cadres.

- **COCT**

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail
Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

LES INSTANCES, ÉLUS ET PARTENAIRES

- **CHARTRE DE QUALITÉ DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE**

La chartre de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage dispensé par les centres de formation qui dispensent le Certificat de Spécialisation « Arboriste – Élagueur ». L'Unep est membre fondateur.

- **CPC ET CNS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »

La CPC est une instance paritaire du ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels professionnels et de certification des diplômes. Pour les diplômes en aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ». L'Unep participe aux réunions de ces instances.

- **CPNE**

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA... Elle est

composée paritairement des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés.

La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE. Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

- **OCAPIAT (EX-FAFSEA)**

Opérateur de compétences agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires

OCAPIAT est l'opérateur de compétences pour les entreprises du paysage, en charge de l'accompagnement et du développement des compétences des salariés de la branche, notamment par les contrats d'alternance.

Il a aussi pour mission d'apporter un appui technique aux branches professionnelles sur les certifications et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). L'Unep siège dans les instances nationales d'OCAPIAT (conseil d'administration, bureau).

- **ISA**

Institut Supérieur d'Agriculture

L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs. Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'Itiap) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

- **MSA ET CCMSA**

Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

- **VIVEA**

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Vivea est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage. L'Unep siège notamment au conseil d'administration et aux comités territoriaux.

- **WORLDSKILLS FRANCE**

Worldskills France est l'association qui porte la compétition des Métiers, dont le métier de « jardinier-paysagiste »

L'Unep, administrateur de Worldskills France, participe à sa commission communication et s'implique dans l'organisation des Olympiades, des épreuves régionales à la finale internationale qui se déroule tous les deux ans dans un pays différent.

TECHNIQUE / INNOVATION

- **ASTREDHOR**

Institut technique de l'horticulture

Astredhor est l'institut technique de l'interprofession Val'hor. Il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation au service des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

- **CNB**

Comité national de la biodiversité

Créé par la loi du 8 août 2016 dite « loi biodiversité », le CNB est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. L'Unep y siège depuis sa création.

- **CPPMFSC / CUO**

Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures / Commission des usages orphelins

Le CPPMFSC est une instance de consultation sur la réglementation relative aux produits mentionnés dans sa dénomination. La CUO vise quant à elle à identifier et solutionner les problématiques phytosanitaires sans solution technique. L'Unep est membre de ces deux instances du ministère de l'Agriculture.

- **FRANCE AGRIMER**

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Établissement de concertation et d'échanges entre les filières du secteur agricole et les pouvoirs publics, ses missions sont de favoriser la concertation au sein des filières agricoles, gérer les aides publiques nationales et communautaires et assurer une veille économique. L'Unep participe au conseil spécialisé horticole.

- **HQE – GBC FRANCE**

L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable.

Elle porte notamment la certification HQE (haute qualité environnementale), démarche volontaire pour la construction, la rénovation ou l'exploitation de tous les bâtiments. L'Unep est adhérente de HQE - GBC France et participe au groupe de travail « biodiversité ».

- **LPO**

La ligue pour la Protection des Oiseaux est une des premières associations de protection de la nature en France

L'Unep est partenaire de la LPO et participe aux travaux du club U2B « Urbanisme, bâti et biodiversité ».

- **ORÉE**

Créée en 1992, Orée est une association multi-acteurs dont l'objet est de développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. De plus, Orée porte la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité. L'Unep adhère à Orée et participe aux travaux du groupe de travail « Biodiversité et économie ».

- **PLAN ECOPHYTO**

Le plan Ecophyto regroupe les pouvoirs publics, les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et les scientifiques autour de la problématique de la réduction des produits phytos.

L'Unep a participé à la rédaction du plan Ecophyto II et est membre du groupe de travail « Jardins, Espaces verts et Infrastructures » placé sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

- **PLANTE & CITÉ**

Plante & Cité est un centre technique spécialisé dans les espaces verts et le paysage, qui assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, entreprises et collectivités territoriales. L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

- **QUALIPAYSAGE**

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritairement dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau.

INTERNATIONAL

- **ELCA**

European Landscape Contractors Association L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony. En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

- **EILO**

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur. L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

PROMOTION

- **A-IGÉCO**

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique

Son objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs de la filière, de renforcer leur niveau de compétences, de promouvoir leur expertise et savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière. L'Unep est membre fondateur et membre du bureau de l'A-IGÉCO, aux côtés de l'AFIE, l'AGé-Bio, le réseau REVER, l'ASTEE.

- **CNVVF**

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le CNVVF est l'organisme chargé de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

- **CNB**

Comité national de la Biodiversité

Le CNB a été créé par la loi biodiversité de 2016, il est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. Il peut être consulté par le gouvernement sur tout sujet relatif à la biodiversité ou ayant un effet notable sur celle-ci.

L'Unep l'a rejoint dès sa création en 2017. L'année 2019 fut l'occasion de participer au groupe de travail sur l'artificialisation des sols, sujet crucial pour le secteur du paysage. Le groupe de travail a abouti à un avis dans lequel toutes les propositions de l'Unep sont citées.

- **FRANCE BOIS FORÊT**

Interprofession de la filière forêt-bois

France Bois Forêt co-finance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'Unep siège au conseil d'administration.

- **VALHOR**

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics.

L'Unep participe à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au bureau et aux différentes commissions.

Les partenaires

SYNDICAT ASSOCIÉ

- **SYNAA**

Syndicat National de l'Arrosage Automatique

Le Synaa est un syndicat associé de l'Unep. Cela signifie que le syndicat est autonome et responsable de sa politique professionnelle mais qu'il confie à l'Unep un certain nombre de services opérationnels comme des actions de communication du Synaa, l'organisation des campagnes de promotion de formation à l'arrosage automatique et la co-organisation des assemblées générales. Les deux structures sont liées par une convention de service.



SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

- **OF-FEEE**

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

- **ONISEP**

Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS REPRÉSENTATIVES DANS LA BRANCHE

- **FGA**

Fédération générale agroalimentaire CFDT

- **CFTC-AGRI**

Fédération CFTC de l'agriculture

- **FGTA**

Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO

- **SNCEA**
Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles CFE/CGC

- **FNAF**
Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

- **AGÉBIO**
Association Française pour le génie biologique ou génie végétal

- **AITF**
Association des Ingénieurs Territoriaux de France

- **EFF**
Experts Forestiers de France

- **FFP**
Fédération Française du Paysage

- **FNEDT**
Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires

- **FNB**
Fédération Nationale du Bois

- **FNMJ**
Fédération nationale des métiers de la jardinerie

- **FNPHP devenue VERDIR en 2022**
Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières

- **FNSEA**
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

- **FRANSYLVA**
Fédération des syndicats de forestiers privés de France

- **HORTIS**
Association des responsables d'espaces nature en ville

- **NOÉ**
Association de protection de l'environnement, portant le programme : Jardins de Noé

- **SFG**
Société Française des Gazons

- **SNHF**
Société Nationale d'Horticulture de France

COMMUNICATION

- **DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE**
Pour le Festival International des Jardins

- **JARDINS, JARDIN**

Les engagements des entreprises du paysage, une garantie de satisfaction pour les clients, un gage de différenciation pour les entreprises

- Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins et à votre budget.
- Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Union Nationale des Entreprises du Paysage
La Maison du Paysage,
60^{ter} rue Haxo – 75020 Paris

